



EXPULSION

Le dernier recours de l'imam Saïd Jaziri est rejeté

Page A 3



POLOGNE

Échec des jumeaux Kaczynski aux législatives

Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCVIII N° 239

LE LUNDI 22 OCTOBRE 2007

88c + TAXES = 1\$

Immigration: le couperet tombe à Québec

10 000 immigrants de plus mais réduction de 11 % du personnel au ministère

KATHLEEN LÉVESQUE

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) fait des compressions importantes de son personnel au moment où il décide d'accueillir 10 000 immigrants de plus par année et où

il travaille à la possibilité de centraliser la gestion des fonds fédéraux destinés à l'intégration des nouveaux arrivants, a appris *Le Devoir*.

Même si les critiques ont été nombreuses au cours des audiences publiques de la commission Bouchard-Taylor sur le trop peu de ressources accordées à l'in-

tégration et à la francisation des immigrants, le couperet budgétaire du Conseil du trésor est tombé. Le ministère de l'Immigration voit donc son équipe de fonctionnaires réduite de 11 %, soit l'équivalent de 114 postes à temps complet.

En effet, les fonctionnaires du Trésor ont prévenu

récentement leurs collègues du ministère de l'Immigration qu'ils devaient utiliser les freins d'urgence: trop d'embauches ont été faites au cours des derniers mois, notamment du côté des programmes de francisation.

VOIR PAGE A 8: COUPERET

Un nouveau souffle pour le théâtre québécois

Le milieu théâtral ressort galvanisé de ses États généraux

MICHEL BÉLAIR

C'est dans l'allégresse et même la fierté que les centaines de participants encore présents ont mis fin, tard samedi soir à la Maison Théâtre, aux seconds États généraux du théâtre québécois. Passionnée, passionnante, la rencontre de trois jours réunissant tous les types de «travailleurs du théâtre d'ici» aura permis l'arrivée dans le décor d'un impressionnant cahier de près de 75 propositions votées samedi en assemblée générale. Et la très grande majorité d'entre elles évoquent déjà une sorte de nouvelle façon de travailler ensemble faisant une très large place aux aspirations de «la relève» et de tous les professionnels de la scène.

Deux temps forts

Mais il a fallu travailler très fort. D'abord pour réussir à «construire» ces États généraux, on le sait, mais aussi pour mener la rencontre à bon port. Ceux et celles, par exemple, qui ont rédigé le cahier des propositions discutées en ateliers y auront mis toute la nuit de vendredi à samedi... ce qui explique quelques visages survoltés et peut-être aussi l'ardeur, la hauteur générale et la qualité des débats tenus durant l'assemblée plénière réunie pendant plus de 12 heures.

Rappelons que les cinq ateliers de vendredi touchaient la diffusion des spectacles, à l'échelle nationale comme internationale, les modes de production des spectacles, le renouvellement du financement du théâtre au Québec et les conditions de travail et de vie des professionnels de la scène. La plupart des mesures proposées sont extrêmement concrètes. Elles impliquent souvent la réorganisation de certains programmes ou encore des maillages de tous types correspondant plus à la

VOIR PAGE A 8: THÉÂTRE



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

JOHANNE LANDRY

De l'Insectarium au Muséum d'histoire naturelle de Paris

À lire en page A 5

INDEX

Annonces..... B 4	Idées..... A 7
Avis publics.. B 6	Météo..... B 5
Convergence. B 7	Monde..... B 1
Culture..... B 8	Mots croisés. B 5
Décès..... B 4	Religions..... B 6
Économie..... B 3	Sudoku..... B 6
Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

Colère en Turquie après un raid meurtrier des rebelles kurdes



UMIT BEKTAS REUTERS

DES MILLIERS de personnes sont descendues hier dans les rues de plusieurs villes turques, scandant des slogans hostiles au Parti des travailleurs du Kurdistan, après que trente-deux rebelles kurdes et douze soldats turcs eurent été tués lors de combats près de la frontière irakienne. Ces affrontements ont fait de cette journée l'une des plus meurtrières dans la campagne séparatiste qui dure depuis 23 ans dans le sud-est de la Turquie. Ankara, qui souhaite intervenir militairement contre les rebelles installés en sol irakien, estime que quelque 3500 hommes armés du PKK sont basés dans le nord de ce pays. Nos informations en page B1.

L'ENTREVUE

L'éveilleur d'adultes

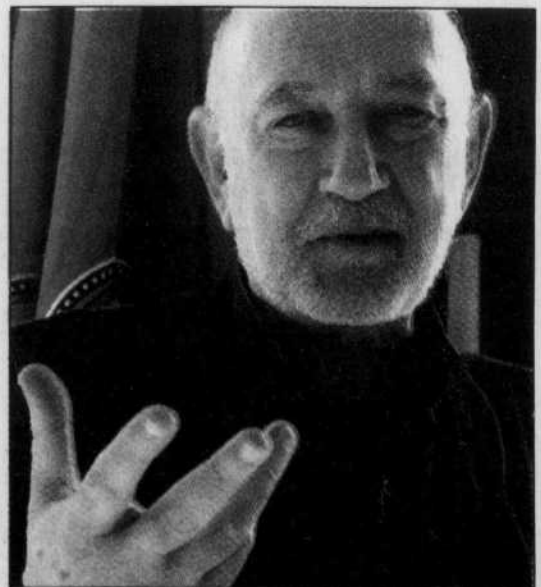
Le conte est une nourriture pour l'âme, dit Henri Gougaud

On a tort de penser que les contes ne servent qu'à endormir les enfants. En vérité, ils éveillent les adultes. Devenu grand conteur devant l'éternel après avoir tâté de l'édition et de la chanson, Henri Gougaud est donc un grand éveilleur d'adultes. À lui seul, il dispose d'un répertoire de quelques milliers de contes provenant des quatre coins du globe. Il les a glanés un peu partout, jusque dans les notes d'ethnologues qui les ont extirpés des cultures traditionnelles qu'ils ont visitées. Du conte, il dit que c'est une porte d'entrée dans le mystère, qu'il nourrit l'âme comme le bon pain nourrit le corps, sans qu'on se demande vraiment comment ni pourquoi.

CAROLINE MONTPETIT

«**C**hez les Dogons, au Mali, on envoie les enfants se coucher au moment de raconter des contes», dit Henri Gougaud, ce Français d'origine récemment de passage à Montréal, où il animait une soirée à la Maison internationale du conte avant de s'envoler pour le Festival international de contes d'Acadie. Ce qu'il aime par-dessus tout, c'est l'anonymat de cette parole vieille comme le monde, portée jusqu'à nous depuis le début des temps et transmise par les mille bouches des plus humbles des sociétés anciennes. «Un conte n'a pas d'auteur», dit-il.

C'est lorsqu'il étudiait les troubadours qu'Henri Gougaud a entrepris ses premières collectes, dans le Midi de la France, en compagnie d'un spécialiste de la question, René Nelli. Et c'est à ce moment-là qu'il découvre aussi l'un des grands mystères du conte, c'est-à-dire qu'il y a des versions diverses des grands contes traditionnels à des endroits extrêmement éloignés les uns des autres. Henri Gougaud a ainsi trouvé une version



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le conteur français Henri Gougaud

VOIR PAGE A 8: GOUGAUD

Résistant ou martyr ?

La lecture de la lettre de Guy Môquet dans les lycées de France relance une controverse historique

CHRISTIAN RIOUX

Paris — «Ma petite maman chérie, mon tout petit frère adoré, mon petit papa aimé, je vais mourir!» Ainsi commence la lettre poignante qui sera lue ce matin dans la plupart des lycées de France. Les mots sont d'un jeune militant communiste de 17 ans, Guy Môquet, qui fut sauvagement fusillé par les soldats allemands le 22 octobre 1941 en représailles à un attentat perpétré par la résistance. Sitôt élu, le président Nicolas Sarkozy a déclaré que tous les lycées devraient dorénavant lire cette lettre à chaque anniversaire de la mort de Guy Môquet.

Mais cette lecture «obligatoire», selon les mots de la présidence, n'est pas sans susciter une vive opposition chez les historiens et les professeurs. De nombreux enseignants refuseront ce matin de lire la lettre de celui qui tomba sous les balles de l'occupant. Ils n'encourent pas de sanctions, a précisé l'Élysée. Plusieurs feront ce geste pour s'opposer à ce qu'ils qualifient d'«instrumentalisation de l'histoire» par les responsables politiques. Certains historiens vont même jusqu'à contester à Guy Môquet le titre de résistant.

«Il ne s'agit pas de nier le courage de Guy Môquet ni son martyre, mais il n'a jamais été un résistant», affirme brutalement l'historien Jean-Marc Berlière.



Guy Môquet

VOIR PAGE A 8: MÔQUET

ESPACE MUSIQUE 100,7 FM

www.radio-canada.ca/radio

La semaine de toutes les musiques
Portraits en musique des artistes en nomination à l'ADISQ

CHANSON 9h

En semaine avec Sophie Durocher
Réalisation: Catherine Dupuy



La crise forestière qui sévit au Québec a atteint un niveau critique avec plus de 10 000 emplois perdus.

Depuis 2003, Domtar a ainsi été contraint de prendre des décisions difficiles.

Face à l'adversité, nous travaillons sans relâche avec nos partenaires à l'élaboration d'un plan de relance robuste et avantageux pour les communautés où nous cherchons à maintenir nos activités forestières.

Notre plan comprend :

**La relance d'usines performantes et concurrentielles,
dont une nouvelle usine de seconde transformation**

**25 millions \$ en nouveaux investissements
dans un secteur en crise**

**Plus de 1 000 emplois directs
et plus de 4 000 emplois indirects**

**Plus de 242 millions \$ en retombées économiques
annuelles dans nos régions**

La décision unilatérale du ministre Bécharde de nous retirer des contrats d'approvisionnement forestier met notre plan en péril.

Devant un tel comportement,
Domtar ne baissera pas les bras !

Notre engagement à assurer des opérations viables pour nos communautés demeure ferme et sans équivoque.

ACTUALITÉS

Dégustation des produits de l'Abbaye
 événement bénéficiaire
 au profit de Radio Ville-Marie
 Vendredi, 26 octobre 18h00
 514-382-3913



Chantal Hébert

Entre Trudeau et Garneau

À son arrivée à la tête du PLC, Stéphane Dion n'avait voulu ni de Justin Trudeau ni de Marc Garneau comme candidats dans Outremont. Par la suite, les barons ontariens du parti lui avaient signifié qu'il ne saurait bloquer la voie au premier dans Papineau. Vendredi, le chef libéral a plié de nouveau et confié la forteresse de Westmount-Ville-Marie à M. Garneau.

Aux prochaines élections, les deux recrues les plus notoires du nouveau chef dans sa propre province seront donc le fruit de figures imposées. Elles sont également représentatives de deux mouvances contradictoires au sein du PLC. Avec Justin Trudeau et Marc Garneau comme candidats au Québec, Stéphane Dion n'est pas autant un cordonnier mal chaussé qu'un chef équipé de souliers dépareillés.

Marc Garneau a été l'un des principaux promoteurs de la reconnaissance de la nation québécoise l'an dernier; Justin Trudeau était résolument dans l'autre camp. La collision entre ces deux factions avait été l'élément déterminant de la course au leadership libérale. Faute d'avoir été résolue, cette division menace désormais de rendre la défaillante coalition libérale encore plus dysfonctionnelle. D'ici les prochaines élections, Stéphane Dion va se retrouver entre deux feux.

♦ ♦ ♦

À entendre le chef libéral aux Communes la semaine dernière et encore au moment de l'annonce de la candidature de Marc Garneau vendredi, on comprend qu'il veut changer de discours au Québec ou, tout au moins, mettre en évidence d'autres facettes de sa personnalité politique que celles que l'on a vues depuis dix mois. La défaite dans Outremont semble lui avoir ouvert les yeux sur l'ampleur du gouffre qui le sépare de ses compatriotes québécois.

Dans son esprit, ce gouffre est davantage imaginaire que réel. En réponse au Discours du trône la semaine dernière, M. Dion s'est acharné à le démontrer. Il a vanté ses efforts passés pour limiter le pouvoir fédéral de dépenser, affirmant qu'aucun politicien fédéral n'avait fait davantage pour le baliser. Par la même occasion, il a rappelé que le premier ministre l'avait consulté avant de présenter une résolution sur la nation québécoise l'an dernier. À Westmount, M. Dion a lourdement insisté sur l'appui qu'il avait donné à cette résolution aux Communes.

Ce faisant, le chef libéral est finalement fidèle à lui-même. Contrairement à d'autres ténors libéraux, il a non seulement voté pour la résolution de Stephen Harper, mais il l'a également défendue aux Communes. Quant au pouvoir de dépenser, à sa face même le projet conservateur tel qu'il est énoncé dans le discours du Trône constitue davantage un prolongement de l'union sociale que M. Dion a négociée qu'une révolution.

Quoi qu'en disent ses détracteurs de l'extérieur du Québec et ses admirateurs québécois, le premier ministre n'est pas en voie de chambouler l'ordre établi en matière de fédéralisme au Canada. Même s'il n'a pas l'ambition de lancer de grands chantiers sociaux, rien n'empêcherait ses éventuels successeurs d'en ouvrir sous le régime qu'il propose.

Le projet actuel ne touche que les programmes à frais partagés. Il n'influe pas sur la capacité d'Otawa de lancer des initiatives unilatérales, en éducation post-secondaire par exemple ou encore, comme il l'a fait récemment, en créant une commission sur la santé mentale. Quant à l'offre d'opting-out avec dédommagement faite aux provinces en vue de futures initiatives à frais partagés, elle est conditionnelle à la création de programmes comparables. De plus, elle est d'autant plus gratuite que les deux grands projets qui sont le plus susceptibles de se retrouver dans le collimateur fédéral à moyen ou à long terme, à savoir l'assurance médicament et les garderies, sont déjà solidement implantés au Québec. On est ici dans la marge plutôt qu'au cœur du débat.

Sauf que le discours de Stéphane Dion colle davantage à la réalité qu'aux ambitions électoralistes de ses stratèges. Car dans les officines du PLC, on calcule que les libéraux n'ont pas grand-chose à gagner au Québec aux prochaines élections, et on rêve d'en découdre avec Stephen Harper sur l'ensemble de son œuvre en matière d'ouverture aux nationalistes québécois dans le reste du Canada.

Gerard Kennedy, à qui Stéphane Dion a confié l'organisation de la campagne et à qui il doit sa victoire au leadership, a fait campagne contre la reconnaissance de la nation québécoise l'automne dernier. Sa position reflète mieux l'opinion majoritaire libérale que celle de son chef. Dans cet esprit, jusqu'à tout récemment, le PLC avait davantage tenté d'évacuer le courant sympathique à la reconnaissance nationale du Québec que de souligner les états de service positifs de son nouveau chef sur la question.

Bob Rae — qui est mandaté pour mettre la main à la pâte du programme électoral du parti — a signé il y a quelques semaines un réquisitoire en règle contre le gouvernement Harper qu'il a accusé (sans preuves) de vouloir saper à tout jamais le leadership social du gouvernement fédéral. Comme chef néo-démocrate en Ontario, M. Rae avait été partant pour baliser le pouvoir fédéral de dépenser plutôt deux fois qu'une, une tendance qui n'a apparemment pas survécu à sa métamorphose politique.

Dans le sésail ontarien du PLC, on voit l'idée de transformer la prochaine campagne libérale en croisade pour extirper le Canada des griffes d'un premier ministre déterminé à réduire la fédération à une coquille vide pour plaire aux nationalistes québécois comme la recette gagnante des prochaines élections.

Dans ce contexte, les efforts actuels de Stéphane Dion au Québec vont à contre-courant de la tendance lourde de sa formation, celle-là même qui l'a porté au leadership l'an dernier.

chebert@thestar.ca

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

La Cour fédérale rejette la requête de l'imam Saïd Jaziri

Le résidant montréalais pourrait être renvoyé dans son pays d'origine, la Tunisie, dès aujourd'hui

Le controversé imam de la rue Bélanger semble avoir perdu la bataille qu'il mène depuis plus d'un an contre Immigration Canada, qui veut l'expulser du pays. Saïd Jaziri pourrait être placé dès aujourd'hui à bord d'un avion et regagner sa Tunisie natale après le rejet hier d'une ultime démarche judiciaire.

CLAUDE LÈVESQUE

L'imam Saïd Jaziri de la mosquée al-Qods dans le quartier Rosemont à Montréal a échoué hier dans ses dernières tentatives d'éviter le renvoi, prévu dès aujourd'hui, vers son pays d'origine, la Tunisie.

En fin d'après-midi, la Cour fédérale, à Ottawa, a rejeté une requête de sursis déposée quelques jours plus tôt.

Peu avant cette décision judiciaire, la ministre de l'Immigration, Diane Finley, avait refusé d'intervenir dans le dossier, comme l'y invitait dans une lettre un comité de soutien à l'imam montréalais.

Jointe au téléphone hier en début d'après-midi, l'épouse de M. Jaziri, Nancy Ann Adams, disait fonder ses espoirs sur une intervention ministérielle. Les amis de l'imam ont fait valoir que celui-ci risque la torture dans son pays d'origine s'il y est renvoyé.

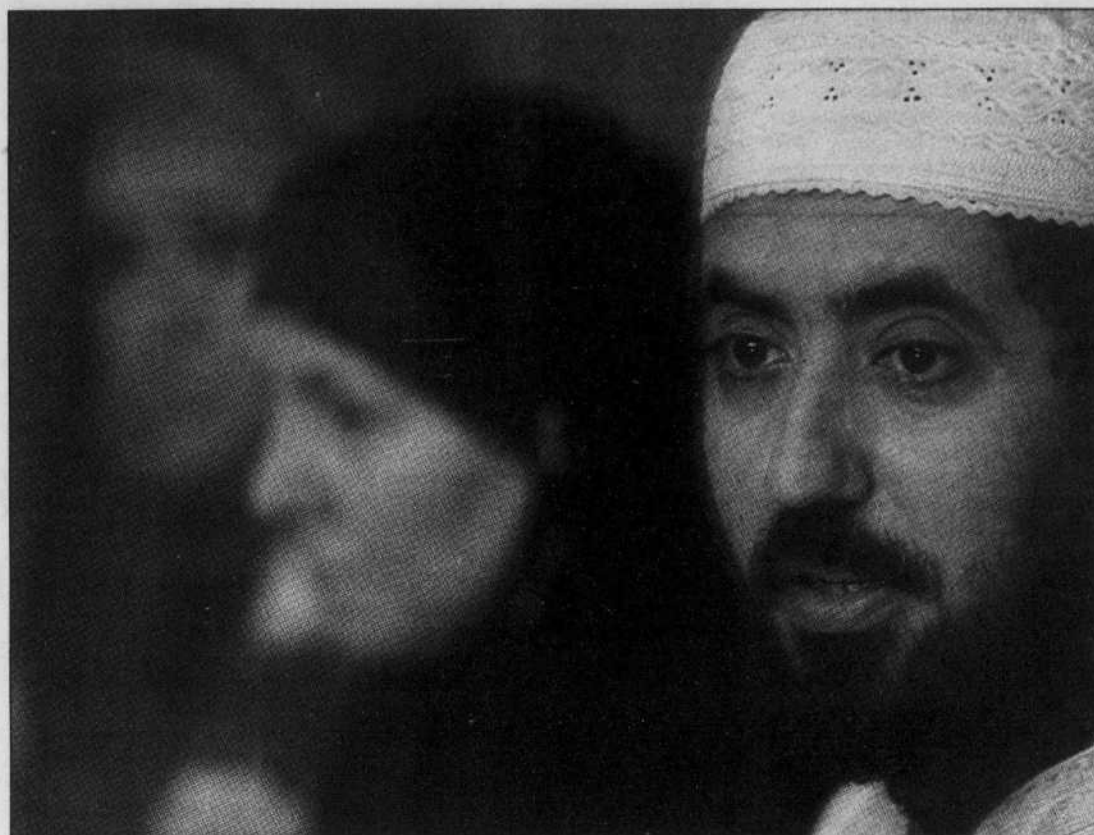
M. Jaziri affirme qu'il a déjà été torturé lors d'une détention en Tunisie durant les années 1990, peu avant de quitter ce pays à destination de la France, puis du Canada.

Arrivé au Canada en 1997, le religieux controversé a obtenu le statut de réfugié l'année suivante. Ce statut lui a été retiré en 2006, après que les autorités eurent découvert qu'il avait déjà eu un casier judiciaire en France et qu'il n'en avait pas fait état dans sa demande d'asile. Saïd Jaziri avait été condamné en 1994 pour complicité de coups et blessures à la suite d'une manifestation devant une mosquée à Nice.

Un imam controversé

L'imam a suscité la controverse à quelques reprises depuis qu'il s'est installé à Montréal, notamment en se déclarant favorable à l'établissement de tribunaux islamiques et en proposant la construction d'une immense mosquée.

Tout récemment, il avait tenu des propos homo-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La Cour fédérale, à Ottawa, a rejeté hier une requête de sursis déposée quelques jours plus tôt par les avocats de l'imam Saïd Jaziri.

phobes au cours d'une émission diffusée à la chaîne TV5.

C'est lundi dernier que le ministère fédéral de l'Immigration a délivré un mandat d'arrêt contre l'homme de 40 ans, qui est détenu depuis mercredi au Centre de prévention de l'Immigration à Laval, où il poursuit une grève de la faim.

Amnistie internationale s'est jointe aux défenseurs de l'imam, tout en affirmant ne pas partager les idées de M. Jaziri.

L'imam «est avant tout un être humain qui a des droits fondamentaux, dont celui de ne pas être soumis à la torture», a expliqué à Radio-Canada une représentante de l'organisation, Claudette Cardinal.

L'épouse de M. Jaziri a déclaré que l'état de santé de son mari se dégradait depuis qu'il est en détention. «Mon mari fait souvent allusion au nombre d'heures qui lui restent au Canada avant d'être finalement déporté vers la torture», a-t-elle ajouté hier lors d'un point de presse à la télévision de Radio-Canada.

Nancy Ann Adams n'accompagnera pas son mari s'il doit comme prévu s'envoler aujourd'hui vers la Tunisie, en raison de sa grossesse avancée, mais elle a indiqué qu'elle le rejoindrait après la naissance de leur enfant.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

MONTRÉAL

Le PQ exige un moratoire sur la fermeture de lits en soins de longue durée

ALEXANDRE SHIELDS

Le Parti québécois a exigé hier un moratoire sur le plan libéral qui prévoit la fermeture de 2200 lits en soins de longue durée d'ici deux ans sur l'île de Montréal, jugeant que s'il est mis en place, il provoquera une «détérioration des conditions de vie des personnes âgées en perte d'autonomie».

«Cette désinstitutionnalisation des aînés, en perte d'autonomie progressive, est dramatique parce que les budgets ne suivent pas, a ainsi déploré la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Louise Harel. Il y a un an, l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal réclamait de l'aide au ministre Couillard pour offrir du soutien à domicile à 10 000 aînés de plus et demandait le financement requis à l'implantation des 1355 places en ressources intermédiaires privées. Or le ministre Couillard n'a versé que le tiers des 12 millions de dollars requis en budget de démarrage. C'est de la planification de technocrate, de la planification sur papier.»

«Le gouvernement a trouvé — avec raison — les fonds nécessaires pour les viaducs et les routes du Québec, a ajouté Mme Harel. Maintenant, il doit trouver les fonds pour nos aînés.» Le député de Gouin, Nicolas Girard, a du même coup rappelé que «3253 aînés, en besoin d'hébergement reconnu, sont toujours en attente d'une place, pendant que le nombre d'aînés de 75 ans et plus qui se retrouvent sur des civières dans les corridors des urgences et les lits d'hospitalisation des hôpitaux de Montréal, est en augmentation constante».

À titre d'exemple, les péquistes ont dénoncé la fermeture du centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD) Jacques-Viger, jugé vétuste par le ministère de la Santé. Ces 186 patients seront relocalisés dans le réseau montréalais, et les places, situées près du centre-ville de Montréal, ne seront pas remplacées. Cela fait dire aux députés souverainistes que le ministre Couillard finance sa réforme aux dépens des patients du réseau de santé québécois.

«C'est beau de dire que ces gens seront relocalisés, mais on doit faire en sorte que 200 chambres soient al-



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

La députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Louise Harel, a déploré hier, en conférence de presse, la situation des aînés en perte d'autonomie sur l'île de Montréal.

louées», a aussi dit le député de Sainte-Marie-Saint-Jacques, Martin Lemay. «Il faut garder à l'esprit que sur l'île de Montréal, près de 40 % des personnes de 65 ans et plus vivent seules et que plus de 30 % d'entre elles ont un revenu sous le seuil de faible revenu. Voilà pourquoi nous disons non à toute éviction de personnes âgées de leur logis pour les transférer en ressources intermédiaires privées prévues dans le plan du ministre [Philippe] Couillard», a fait également valoir la députée de Crémazie, Lisette Lapointe.

Libéraux outrés

Les péquistes ont tout faux, répliqua le ministre de la Santé, Philippe Couillard. «La réaction des députés de la deuxième opposition et celle de Louise Harel en particulier expriment une confusion des genres, a

lancé le ministre. Ces députés confondent leur façon de faire à la nôtre. Ils ont fermé des lits sans aucune alternative au cours de leur passage au gouvernement. De notre côté, nous nous sommes assurés de financer adéquatement le transfert des ressources.»

Répondant aux attaques du Parti québécois par voie de communiqué, il a soutenu que «les budgets en la matière ne cessent de croître, des améliorations tangibles ont été enregistrées en ce qui concerne l'accès aux services et leur intensité et la mise en œuvre du plan 2005-2010 [mis en œuvre par l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal] sur les services aux aînés en perte d'autonomie propose aux personnes âgées des services à domicile améliorés et le développement de ressources d'hébergement dans la communauté.»

«Nous agissons à tous les niveaux, a poursuivi M. Couillard. Nous améliorons l'offre de service à domicile, mais, également, nous pensons aux personnes âgées dont la perte d'autonomie requiert une hospitalisation ou encore des soins en centre d'hébergement. Ces milieux de vie doivent être améliorés, et les sommes que nous avons annoncées en maintien d'actifs sont sans précédent. Nous avons également agi sur la qualité et la sécurité avec la mise en place de processus de visites d'appréciation en CHSLD et de certification pour les résidences privées.»

Le ministre a ainsi indiqué que la région de Montréal reçoit cette année 12,8 millions en crédits de développement «afin d'accroître sa prestation de services aux personnes âgées en perte d'autonomie». S'ajoutera à cette nouvelle somme un montant de 13 millions de réallocation budgétaire.

Les établissements de Montréal se partageront en outre une enveloppe de 136,3 millions afin que l'on améliore considérablement les milieux de vie offerts aux aînés. «Il est question ici d'éliminer les chambres multiples en CHSLD et de rendre les immeubles conformes aux normes contemporaines en matière de soins de longue durée», a précisé l'attachée de presse du ministre de la Santé, Isabelle Merizzi.

Le Devoir

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal
514.845.5545POUR VOUS TIRER
D'EMBARRAS

Émile SEGEV, Ph.D.

LES BASES DE DONNÉES
DE LA CONCEPTION À LA
RÉALISATION2^e édition revue et corrigée464 pages - 28,50 \$
ISBN 978-2-7601-6245-7
GU
3M
Guérin éditeur inc.
514-842-3481En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications

LES ACTUALITÉS

Fêtes religieuses

Harper omet de faire parvenir ses vœux aux musulmans

BRUCE CHEADLE

Ottawa — Une demi-douzaine d'organisations islamiques canadiennes affirment que le premier ministre fédéral Stephen Harper semble moins disposé à transmettre ses meilleurs vœux aux musulmans qu'aux familles juives, à l'occasion des fêtes religieuses.

Six différentes organisations musulmanes, parmi lesquelles certaines des plus importantes au pays, affirment ne pas avoir eu connaissance du fait qu'une famille musulmane ait reçu les bons vœux de M. Harper à l'occasion de l'Aïd el-Fitr, fête marquant la rupture du jeûne du mois de ramadan pour les musulmans, soulignée samedi dernier.

«Ils [les conservateurs] ont erré sur ce coup-là. Peut-être l'an prochain», a déclaré Sameer Zuberi, responsable des communications et des droits de la personne au Council for American-Islamic Relations Canada (CAIR-CAN).

Une question délicate

L'oubli apparent — au sujet duquel le bureau du premier ministre a refusé de faire quelque commentaire que ce soit — semble contredire la position des conservateurs, exprimée à maintes reprises à la Chambre des communes par le député Jason Kenney, voulant que le

gouvernement soit en faveur de la «célébration de toutes les fêtes et dates importantes de nos communautés culturelles».

La question est délicate pour le gouvernement conservateur.

La semaine dernière, le quotidien torontois *The Globe and Mail* a fait état de documents internes conservateurs montrant que le Parti conservateur du Canada (PCC) croit fortement en la nécessité de chercher à plaire à certains groupes ethniques, mais qu'il juge que 21 % des minorités visibles du pays sont inaccessibles (voir chronique de Jean-Claude Leclerc en page B 6).

Parallèlement, un certain nombre de familles se sont plaintes d'avoir reçu par la poste les souhaits du premier ministre Harper, le mois dernier, à l'occasion du Nouvel An juif. Certains des plaignants ont dit ne pas apprécier s'être retrouvés sur une liste d'envoi reposant sur leur appartenance religieuse. D'autres ont affirmé ne pas être juifs. Tous souhaitaient savoir de quelle façon le premier ministre avait obtenu ses informations.

Les conservateurs ont refusé de s'excuser. Ils ont indiqué que leurs listes d'envoi étaient établies à partir de renseignements accessibles au public.

La Presse canadienne

EN BREF

Colère à Lebel-sur-Quévillon

Rouyn-Noranda — La colère gronde dans le Nord-du-Québec où la minière Breakwater tente de recruter du personnel de l'étranger pour travailler à la mine Langlois qu'elle exploite à Lebel-sur-Quévillon. À la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Gilles Chapadeau, dénonce cette situation puisque, selon lui, la

main-d'œuvre est disponible au sein même de cette petite municipalité parmi les travailleurs de la forêt sans emploi. Selon le porte-parole syndical, la minière Breakwater a demandé à Immigration Canada 47 permis de travail pour des mineurs provenant de la Tunisie. M. Chapadeau qualifie cette situation «d'immorale et d'indécente» alors que les gens de l'endroit ne demandent pas mieux que de recevoir de la formation afin d'y travailler. — *La Presse canadienne*

VOILÀ CE QUI S'APPELLE UNE SITUATION GAGNANT-GAGNANT!

Même si la HSBC a récemment été nommée, pour la deuxième année d'affilée, «meilleure banque en matière de gestion de trésorerie en Amérique du Nord» par la revue *Euromoney*, nous croyons que le véritable gagnant, c'est vous.

À la HSBC, nous savons que c'est en cherchant à comprendre en quoi votre entreprise est différente des autres qu'il est possible d'identifier ses véritables

forces. Depuis plus de 140 ans, cette façon de faire nous a permis de concevoir des produits spécialisés et des solutions novatrices pour aider nos clients à exceller dans un environnement économique international des plus concurrentiel.

Peu importe où vous faites des affaires, vous pouvez compter sur nos experts pour vous fournir une gamme complète de services financiers, et ce, aussi bien en matière de crédit-bail et de placement que de gestion des risques. Pour en apprendre davantage sur la façon dont notre expérience à l'échelle internationale — notamment notre capacité à bien évaluer les différences — pourrait contribuer à l'expansion de votre entreprise au Canada ou ailleurs dans le monde, visitez notre site à l'adresse hsbc.ca/entreprises.

Après tout, rien de plus normal que des gagnants travaillent avec des gagnants.

SERVICES AUX ENTREPRISES

HSBC

Votre banque, partout dans le monde

Publié par la Banque HSBC Canada

Répression de la criminalité

Un comité fédéral veut la fin des libérations automatiques aux deux tiers de la peine

SUE BAILEY

Ottawa — Un comité de révision recommandera au gouvernement de mettre fin aux libérations quasi automatiques de détenus ayant purgé les deux tiers de leur peine dans un pénitencier fédéral, a appris *La Presse Canadienne*.

Ce comité est dirigé par Rob Sampson, l'ex-ministre provincial ontarien qui a piloté le mouvement de privatisation des prisons en Ontario. M. Sampson devrait également proposer l'injection de plusieurs millions de dollars dans le système carcéral.

Freiner le recours aux libérations d'office pourrait exiger des fonds supplémentaires. Des observateurs affirment que la population des prisons augmenterait rapidement, bien que l'on ne dis-

pose pas d'estimations fiables à ce sujet.

En vertu de la recommandation du comité, le détenant ayant purgé les deux tiers de sa peine devrait démontrer pourquoi il mérite d'être libéré.

Une porte-parole du ministre de la Sécurité publique Stockwell Day a refusé de confirmer ou d'infirmer ces informations.

Danger de surpopulation

Les défenseurs des droits des détenus disent que restreindre le recours à la politique de libération après les deux tiers de la peine aggraverait la surpopulation actuelle

des pénitenciers, tout en ayant le potentiel de compromettre la sécurité publique. Les délinquants atteints de problèmes mentaux, un nombre disproportionné de détenus autochtones et ceux ayant un accès inégal aux programmes de réhabilitation seraient les plus touchés.

Toute augmentation du nombre de prisonniers s'ajouterait aux effets des projets de loi conservateurs pour la répression de la criminalité, qui feront qu'un nombre accru de gens seront emprisonnés, et pendant plus longtemps. Il est notamment question de réforme du système de cautionnement, et de peines minimales

plus élevées pour divers crimes impliquant les armes à feu. Un autre projet de loi aurait pour effet d'emprisonner pour une durée indéterminée les criminels violents et les agresseurs sexuels condamnés à trois reprises, à moins qu'ils ne parviennent à convaincre le tribunal de rendre une décision différente.

En vertu de la loi actuelle, la plupart des détenus d'institutions fédérales qui ne se qualifient pas pour une libération conditionnelle doivent purger le dernier tiers de leur peine dans la communauté, sous supervision et sous conditions. Ceux qui ont été condamnés à une peine d'emprisonnement à vie ou d'une durée indéterminée sont exclus.

La Presse canadienne

Identité québécoise

Marois se défend de vouloir créer deux classes de citoyens

FANNIE OLIVIER

Terrebonne — C'est le gouvernement de Jean Charest qui a créé deux classes de citoyens en ayant amputé les programmes de francisation pour les nouveaux immigrants, a déclaré le chef péquiste, Pauline Marois.

Mme Marois répliquait ainsi au ministre de la Santé, Philippe Couillard, qui l'a accusée vendredi de vouloir créer deux classes de citoyens avec son projet de loi sur l'identité québécoise déposé cette semaine à l'Assemblée nationale, et qui obligerait les nouveaux arrivants à atteindre un niveau de français dit «approprié» pour obtenir la

citoyenneté québécoise, et ainsi pouvoir se présenter aux élections, par exemple.

À l'occasion de la conférence nationale des présidentes et des présidents du Parti québécois à Terrebonne samedi, Pauline Marois, qui les rencontrait pour la première fois depuis son élection dans Charlevoix, en a également profité pour déposer un document de réflexion qui devrait servir à alimenter un éventuel programme électoral.

«*Dès demain matin, s'il y avait un vote de confiance qui était suscité par une politique budgétaire quelconque, nous serions prêts à voter contre le gouvernement*», a-t-elle déclaré en conférence de presse, précisant cependant être consciente que le PQ ne pourrait faire tomber à lui seul le gouvernement libéral.

Un projet controversé

Depuis la désignation de Pauline Marois à la tête du PQ, le parti ne se cache pas de tenter de récupérer le discours sur les questions d'identité nationale, monopolisé par l'Action démocratique du Québec de Mario Dumont lors des dernières élections.

«*Quand on arrive troisième dans une élection, j'imagine qu'on a été dépassé quelque part*», a laissé entendre la chef péquiste.

Les projets de loi 195 et 196, qui ont été déposés jeudi par Mme Marois et le député Daniel Turp, proposent de protéger l'identité du Québec en favorisant la prédominance du français et grâce à l'adoption d'une constitution québécoise. De nouveaux programmes d'intégration des immigrants sont également inclus dans la proposition péquiste.

Or plusieurs s'interrogent quant à la possibilité qu'une telle constitution québécoise aille à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés. La chef péquiste compare la levée de boucliers qui a suivi le dépôt de ses projets de loi à celle qui avait suivi l'adoption de la loi 101 en 1977. «*Je ne peux pas croire que 30 ans après la loi 101, on se questionne encore sur le bien-fondé de protéger la langue française*».

La Presse canadienne

Maria Mourani candidate



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

LA DÉPUTÉE bloquiste dans Ahuntsic, Maria Mourani, a été désignée hier pour défendre à nouveau les couleurs de la formation souverainiste lors des prochaines élections fédérales. Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, présent à cette occasion, a dit souhaiter voir le gouvernement fédéral reconnaître le français comme langue officielle du Québec. Selon lui, il ne s'agit pas d'un nouveau cheval de bataille du Bloc, mais bien une suite logique dans l'implication fédérale du parti souverainiste ramenée à l'ordre du jour par la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables et la proposition de loi sur l'identité nationale mise en avant par le Parti québécois.

Montée du dollar

Le ministre Flaherty rencontrera les détaillants
Les Canadiens payent probablement 20 % de plus ou même davantage que les Américains pour les mêmes produits

Washington — Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, a affirmé hier qu'il rencontrerait cette semaine les principaux détaillants canadiens afin de les inciter à baisser leurs prix pour que ceux-ci reflètent la vigueur actuelle du dollar canadien.

Dans le cadre de l'émission *Question Period*, diffusée sur les ondes du réseau CTV, M. Flaherty a déclaré que le pouvoir d'achat du dollar canadien, qui a surpassé en valeur

la devise américaine, devait profiter aux consommateurs canadiens. Plusieurs Canadiens se plaignent d'être leurs, car les biens qu'ils achètent au pays sont beaucoup plus onéreux qu'aux États-Unis.

Certains analystes du secteur de l'économie estiment que les Canadiens payent probablement 20 % de plus ou même davantage que les Américains lorsque vient le moment d'acheter certains produits, et ce, même si le huard a clôturé à 1,03 \$ US, vendredi.

M. Flaherty s'entretiendra avec des représentants du Conseil canadien du commerce de détail ainsi que de détaillants comme Walmart Canada, la Compagnie de la Baie d'Hudson, Toys «R» Us, Bureau en Gros et le Groupe Forzani (TSX:FGL), à Ottawa, demain.

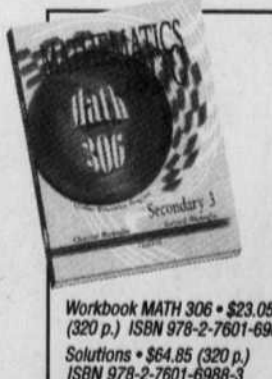
Le ministre indiqué qu'il leur dirait que «leurs prix devraient refléter dès que possible le pouvoir d'achat croissant du dollar canadien par rapport au dollar américain».

M. Flaherty a cependant avancé que les consommateurs avaient également un rôle à jouer. «*La pression la plus forte ne vient pas du gouvernement, en toute franchise. La pression la plus forte est exercée par les consommateurs qui s'assurent de réaliser la meilleure affaire*», a-t-il dit.

«*Mon travail, pour le gouvernement, est de dire aux détaillants: "Vous devriez modifier vos prix dès que possible afin de refléter le fait que le dollar canadien est beaucoup plus fort qu'il ne l'était il y a quelques mois"*», a-t-il déclaré, faisant remarquer que certains détaillants avaient déjà commencé à le faire.

Vendredi, la Compagnie de la Baie d'Hudson a annoncé qu'elle se servait des économies réalisées grâce au pouvoir d'achat accru du dollar canadien pour diminuer les prix de quelque 300 articles dans ses magasins à grande surface Zellers.

La Presse canadienne

Michel DAVID
LE FRANÇAIS:
UN DÉFICahiers 1^{er} à 5^e secondaire
19,05 \$ chacunGUERIN, éditeur ltée
514-842-3481Pour tous les niveaux
du secondaireEn vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.Chantal BUZAGLO
Gérard BUZAGLO
Traducteur: DOUG NEALMATHEMATICS
3000 MATH 306Workbook MATH 306 • \$23,05
(320 p.) ISBN 978-2-7601-6987-6
Solutions • \$64,85 (320 p.)
ISBN 978-2-7601-6988-3GUERIN, éditeur ltée
514-842-3481En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

LES ACTUALITÉS

Entrevue avec Johanne Landry

De l'Insectarium de Montréal
au Muséum d'histoire naturelle de Paris

PAULINE GRAVEL

L'expérience québécoise est de plus en plus prisée par nos cousins français. À preuve, voilà qu'un autre de nos compatriotes vient d'être embauché par une prestigieuse institution de l'Hexagone. Celle qui dirigeait les destinées de l'Insectarium de Montréal depuis sept ans, Johanne Landry, prend aujourd'hui les rênes des galeries du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) à Paris, qui est l'un des plus importants musées d'histoire naturelle du monde avec le Smithsonian et le musée d'histoire naturelle de Londres.

À 55 ans, Johanne Landry, qui a consacré les 17 dernières années de sa vie aux Muséums nature de Montréal, n'a pu résister au nouveau défi que lui offrait le grand établissement de recherche et d'enseignement français, fondé en 1635 et qui englobe 13 sites différents en province et à Paris, dont les plus connus sont le Jardin des Plantes et la ménagerie, le Musée de l'homme, la grande galerie de l'évolution de même que le Zoo de Vincennes. Johanne Landry hérite de la direction des trois galeries (celle de l'évolution, la galerie de minéralogie et de géologie ainsi que la galerie de paléontologie et d'anatomie comparée) abritant les principales collections naturalisées de l'institution. Elle sera appelée à y moderniser les services à la clientèle (accueil et boutique) et à planifier des activités visant les groupes scolaires et les familles ainsi que des expositions temporaires, autant de projets qu'elle a menés à bien à l'Insectarium.

«On a beaucoup rénové, mais on n'a pas construit à l'Insectarium. On avait le projet d'ériger une volière à papillons qui aurait été an-

nexée au bâtiment, mais cela coûtait 25 millions de dollars. Parmi les diverses institutions du parc des Muséums nature de Montréal, celle qui est la plus en péril et qui aura la priorité est le Planétarium. À Paris, il s'agit du Zoo de Vincennes et du Musée de l'homme», souligne la nouvelle membre du comité de direction du MNHN qui compte 1800 employés.

Nouvelles tendances

Durant son mandat à l'Insectarium, Johanne Landry a mis l'institution au diapason des nouvelles tendances en muséologie scientifique en incorporant de nouvelles technologies et des collections vivantes, car «les spécimens vivants captivent les jeunes visiteurs». «La spécificité de l'Insectarium est justement de présenter à la fois des collections vivantes et naturalisées, ce que peu de musées dans le monde ont fait. Et l'autre spécificité du musée montréalais est la multitude des animations et interprétations destinées aux visiteurs. L'Insectarium est reconnu au niveau international pour la qualité de ses présentations», souligne l'ex-directrice.

En plus de refaire la boutique et l'accueil, Johanne Landry a mis sur pied l'Infozone, un espace interactif d'information sur les insectes du Québec, ainsi qu'une nouvelle exposition permanente, *Cité grouillante*, composée d'une superbe fourmière abritant des fourmis Atta. Elle a procédé à l'amélioration de la présentation et de l'interprétation de l'exposition *Diversité* et a imposé un virage «familial» qui permet de cibler de nouvelles clientèles. Elle a aussi déménagé les collections non exposées — dont la collection du Frère Frimmin Laliberté ainsi que celles de donateurs privés, comme Gilles Delisle qui a cédé sa collection



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Photographée il y a quelques jours dans les jardins de l'Insectarium de Montréal, la Québécoise Johanne Landry, qui a dirigé cette institution au cours des sept dernières années, prend dès aujourd'hui les rênes des galeries du Muséum national d'histoire naturelle, à Paris.

d'ornithoptères (papillons) qui est l'une des plus belles en Amérique du Nord — au Centre des collections qui rend accessible aux différents musées montréalais (MBA, MAC et CCA) des réserves pour entreposer leurs collections.

L'Insectarium manque cruellement d'espace, affirme Mme Landry. Il ne comprend que des salles d'exposition, mais aucun espace n'a été prévu pour accueillir les groupes scolaires et pour effectuer des animations à l'intention de ces derniers. «C'est pour cette raison que l'on prévoit d'aménager un petit espace à l'extérieur avec

une agora dans le jardin des insectes pour faire des animations durant l'été sans que cela gêne les autres visiteurs», annonce-t-elle.

En terrain connu

Johanne Landry connaît déjà plutôt bien ses nouveaux interlocuteurs français puisqu'une entente a été signée il y a deux ans entre les Muséums nature de Montréal et le MNHN. Les comités de direction des deux institutions se rencontrent par visioconférence régulièrement pour partager leurs expériences qui pourraient les aider à prendre des déci-

sions éclairées. Récemment, ils ont entrepris une réflexion commune sur la gestion et le développement durable de leurs infrastructures qui, à Montréal (notamment le Jardin botanique), ont été construites dans les années 1960 et, à Paris, sont toutes patrimoniales puisque nombre des bâtiments datent de 1635.

Johanne Landry suit donc les traces de cet autre Québécois, Michel Côté, ancien directeur des expositions au Musée de la civilisation à Québec, qui a été recruté pour créer le nouveau Musée des confluences à Lyon. Les Français

semblent apprécier ce «mélange de caractère méditerranéen et de culture nord-américaine plus pragmatique», avance la Québécoise à Paris dont l'impressionnante feuille de route a dû également séduire ses nouveaux employeurs.

Après une maîtrise en biologie cellulaire de l'Université de Sherbrooke, Johanne Landry a poursuivi des études doctorales en microbiologie, puis en histoire et sociopolitique des sciences à l'Université de Montréal et finalement en didactique des sciences à l'Université de Paris. Arrivée en 1990 au Biodôme, elle a participé à la promotion et au lancement de ce musée. Elle a également été membre du conseil d'administration de diverses organisations muséales nationales et internationales, dont l'Alliance des musées d'histoire naturelle du Canada et les Muséums nature de Montréal qui incluent en plus de l'Insectarium, le Biodôme, le Jardin botanique et le Planétarium.

Le dépaysement qui attend Johanne Landry ne l'effraie pas du tout, elle qui a séjourné notamment aux États-Unis et en Thaïlande, où elle a planifié d'août 1997 à octobre 1998 la création d'un complexe de quatre musées scientifiques. De plus, elle considère la France comme sa seconde patrie, car elle y a vécu de 1984 à 1990 alors qu'elle était chargée de projet à la Direction du développement international de la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette à Paris. À ses yeux, le choc culturel qu'elle entretient sera source de stimulation. «Ça fait du bien de devoir s'adapter à un nouvel environnement. Ça met les nerfs en activité, on est moins sur le pilote automatique», dit-elle.

Le Devoir

Les compagnies pharmaceutiques en conflit d'intérêts

L'impartialité des essais cliniques sur les psychotropes
est mise en doute par un chercheur

PAULINE GRAVEL

L'évaluation de l'efficacité et de la sécurité des médicaments psychotropes avant leur mise en marché ne s'effectue pas en toute impartialité. Effectuée sous l'influence des compagnies pharmaceutiques qui les ont conçus et les produisent, elle est partielle, a affirmé David Cohen, chercheur au GEIRSO-UQAM dans le cadre du congrès international sur la Chaîne des médicaments qui se déroulait la semaine dernière à Montréal.

Selon M. Cohen, jadis professeur à l'Université de Montréal et aujourd'hui à l'École de travail social de l'université internationale de Floride, autant l'intégrité des chercheurs que la validité des résultats qu'ils rapportent dans les revues savantes sont remises en question par un grand nombre d'observateurs, d'analystes et d'éditorialistes dans des revues médicales. À ses yeux, les études cliniques visant à éprouver l'efficacité et l'innocuité des médicaments psychiatriques tout particulièrement ressemblent davantage à «des activités de marketing qu'à une véritable recherche scientifique de l'effet du médicament».

On en vient à douter de l'indé-

pendance des universitaires qui mènent les essais cliniques compte tenu du fait qu'ils sont généralement rémunérés par le fabricant du médicament qu'ils testent, ou que leur département ou leur université obtient des fonds de la compagnie pharmaceutique pour effectuer l'étude, fait-il valoir. «De plus, la compagnie pharmaceutique embauche souvent un universitaire pour redorer sa réputation. Mais comme condition à la subvention qu'elle lui octroie, elle exige que le chercheur signe un contrat de confidentialité lui enjoignant de ne révéler aucune donnée de l'étude avant d'avoir l'autorisation du commanditaire», raconte David Cohen qui voit là «un conflit d'intérêts flagrant».

Méthode critiquée

La méthode employée pour mener ces essais cliniques est également vertement critiquée par David Cohen. D'abord, il déplore que ces études soient si courtes, se déroulant sur cinq à huit semaines alors que, dans la vraie vie, les patients absorbent ces médicaments pendant des mois, voire des années. «On use aussi de diverses manœuvres pour que le médicament apparais-

se sous un jour le plus favorable possible», indique le chercheur. On exclut souvent les personnes qui répondent très bien au placebo au tout début de l'étude afin «de rehausser les résultats potentiels positifs que l'on attribuera au médicament».

On a aussi recours à des placebos complètement inertes, comme du sucre, de la farine ou de la levure alors qu'il serait préférable d'utiliser des placebos actifs qui provoquent chez les patients un petit effet physiologique: par exemple une petite dose de caféine ou d'antihistaminique qui in-

duira dans un cas une légère agitation ainsi qu'une petite augmentation du rythme cardiaque et de la sudation, et dans l'autre cas une légère somnolence, qui donneront l'impression au patient qu'il reçoit le médicament.

«L'effet placebo sera alors amplifié, mais alors les réponses au médicament n'apparaîtront pas aussi positives, fait remarquer M. Cohen. Pour vraiment savoir si le médicament a un effet réel, clairement supérieur à celui du placebo, ce devrait être la règle d'offrir des placebos actifs comme on le faisait dans les années 1970. Mais ça ne

se fait pas du tout en psychiatrie, probablement parce que les taux de réponse aux placebos sont généralement très élevés dans les études sur les psychotropes, comme les antidépresseurs. Pourtant, dans les études en neurologie sur la douleur, on emploie régulièrement des placebos actifs parce qu'on prend vraiment au sérieux cette idée que divers facteurs peuvent influencer sur la douleur».

Effets indésirables

Également, très peu d'attention est accordée aux effets indésirables dans les essais cli-

niques. «On s'attend simplement à ce que les patients fassent spontanément part des malaises qu'ils ressentent. Par contre, on déploie de multiples échelles de mesure pour quantifier les bienfaits du médicament sur toutes les facettes du comportement», explique M. Cohen. Ce dernier déplore le fait qu'il y ait «très peu de rigueur et d'ingéniosité qui sont investies dans la recherche d'effets inhabituels et potentiellement nuisibles comparativement à la recherche d'effets thérapeutiques».

Le Devoir



Chantal Bertrand et Mélanie Dubois
Coordonnateur:
Jean-Marie Debunne

Vivre au PLURIEL et
au TEMPS PRÉSENT

Éthique et culture religieuse
2^e année du 2^e cycle
du secondaire

Cahier-Manuel • 240 pages
ISBN 978-2-89458-200-1 • 15,95 \$
Corrigé • 70 pages
ISBN 978-2-89458-212-8 • 29,95 \$

Les éditions LA PENSÉE
514-848-9042

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.



Monique DEVIARD, AMP et Fellow SCMP
Linda AMYOT avec la collaboration
de Josiane Bédit et Sophie Des Marais

CONCEVOIR ET
ORGANISER UN
ÉVÉNEMENT

Un document de travail et de référence

48 pages - 14,65 \$
ISBN 978-2-7601-6748-3

GU
3M
Guérin
Université
7^e édition

GUÉRIN, éditeur ltée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

REPORTAGE à 17 h 45

Aide canadienne de 95 millions de dollars
en Éthiopie: une vue du terrain.

DÉSAUTELS

15 h

Reportage: Gino Harel
Réal.-coord.: Ginette Viers

 **95,1** FM
PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/desautels

ÉDITORIAL

Falsification chinoise

À quelques nuances près, tout congrès du Parti communiste chinois est une copie carbone du précédent. La dynamique de cette inertie (sic)? Trop occupés, pour ne pas dire obsédés, à assurer leur survie politique, les dirigeants chinois rechignent à brusquer les petits marquis du maoïsme post-moderne qui en imposent, il est vrai, par leur nombre. Cette paresse, pour employer un euphémisme, s'est encore vérifiée. Car sur l'économie, sujet des cauchemars de Washington comme de Bruxelles, demain s'annonce identique à aujourd'hui.

Le discours que le président Hu Jintao a livré en ouverture du congrès, la semaine dernière, a duré plus de deux heures. Il est loin des records affichés en la matière par Staline et surtout Castro, mais débiter des phrases vides de sens ou plutôt décliner une litanie de lieux communs comme il vient de le faire devrait lui valoir une note dans le Guinness. Certes, il a confié qu'il fallait tordre le cou à la corruption, inverser le cours de la pollution, réduire les écarts de richesse entre les riches et les pauvres, et autres. Mais tout cela ne devrait pas faire illusion. Car ce qu'il a dit aujourd'hui ses prédécesseurs l'avaient déjà dit et ses successeurs le diront.

Plus sérieusement, et surtout plus inquiétant, sur l'essentiel, sur le sujet des sujets, soit la culture économique, Jintao a fait l'impasse. Tout un chacun sait que, l'évaluation comptable des compagnies inscrites en Bourse étant bancal, cette dernière s'avère une bulle énorme, que le système bancaire est fragile, que 35 % des dirigeants des entreprises dont les actions se négocient sur le parquet de Shanghai favorisent une expansion continue des malversations financières. Quoi d'autre? Le gouvernement s'emploie encore et toujours à maintenir la valeur de la monnaie, le yuan, en dessous de sa valeur réelle afin de doper les exportations.

C'est un secret de Polichinelle que la résistance qu'affiche Pékin sur le front monétaire agace au plus haut point les autorités américaines depuis plusieurs années, depuis l'époque Clinton. Elles ne sont plus seules dans ce cas. En effet, les treize pays qui partagent l'euro ont rejoint le contingent des mécontents. Pour bien mesurer l'ampleur de la contrariété que provoquent les conséquences perverses découlant de ce vice monétaire, retenons ce mot d'un responsable européen: la faiblesse du yuan est «un cauchemar diplomatique».

Que l'on y songe: le surplus commercial que la Chine a dégagé à la faveur de ses échanges avec l'Union européenne au cours des neuf premiers mois de l'année a atteint la somme stupéfiante de 190 milliards de dollars US, soit une augmentation de... 70 % sur la période correspondante l'an dernier. En un mot, l'Europe a supplanté les États-Unis à cet égard. Tout logiquement, on craint que, si ce niveau se maintient, un affaiblissement des entreprises européennes s'ensuive. Et ce, on le répète, en raison d'une falsification monétaire.

Grâce à cette politique, la Chine a accumulé des réserves dépassant les mille milliards de dollars. Elle achète des masses d'obligations émises par le gouvernement américain pour financer sa dette. Et alors? Ici et là, on espérait que les leaders chinois mettraient à profit ce bas de laine pour modifier la politique économique. Concrètement, on souhaitait que Jintao et ses proches optent pour un ralentissement du rythme des exportations combiné à des mesures favorisant une hausse de la consommation intérieure. On allait jusqu'à tabler sur des investissements massifs en infrastructures, des transports à la santé en passant par la dépollution.

Si l'on se fie aux gestes effectués ces derniers mois, il est clair que la nomenclature chinoise n'est vraiment pas encline à modifier sa feuille de route. Prenons par exemple ce fonds d'investissement créé cette année et doté d'un capital de départ de 300 milliards. Son mandat? Acheter des paquets d'actions à l'étranger. À cela, il faut ajouter la décision prise d'acquiescer des véhicules financiers proposant des rendements plus élevés que les obligations émises par l'État américain, l'État canadien, etc.

Le refus manifesté par les responsables chinois de ne pas modifier leur politique économique, leur obstination à camper sur cette falsification monétaire qu'est un yuan maintenu en dessous de sa valeur fait suer dans tous les azimuts. Et ce, parce que ce pays est le royaume du capitalisme le plus sauvage ou débridé qui soit.



Serge Truffaut

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
 Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
 LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

L'art de se tirer dans le pied

En tentant d'obtenir une injonction pour stopper la publication du numéro de *Protégez-vous* sur les jouets, Mega Brands aura réussi trois choses: attirer l'attention sur les dangers que représentent les jouets qu'elle met en vente pour Noël, augmenter le tirage dudit magazine et semer le doute sur l'ensemble de ses produits. Ce n'est évidemment pas ce que l'entreprise souhaitait. Il fallait être bien naïf pour croire que le recours aux tribunaux allait apporter quelque soulagement aux maux de Mega Brands... surtout en matière de teneur en plomb. Le sujet fait les manchettes depuis plusieurs mois déjà.

On dira que je prêche pour ma paroisse — et j'en conviens —, mais si l'entreprise avait choisi de recourir à un conseiller en communication plutôt qu'à un avocat, le résultat aurait été différent.

D'abord, cette «crise» était on ne peut plus prévisible. Si l'entreprise disposait de tests indiquant des résultats positifs pour son produit, pourquoi a-t-elle attendu la veille de la parution du magazine pour les rendre publics? Il aurait fallu être proactif et placer le magazine sur la défensive d'entrée de jeu. Deuxièmement, il ne fallait pas attaquer la crédibilité du magazine; il a — et depuis longtemps — fait la preuve de son sérieux. Troisièmement, l'argument de Mega Brands sur l'absorption du plomb (bien différent de la teneur) est très facile à comprendre même pour un non-initié. En effet, tout le monde comprendra que le plomb s'absorbe plus facilement dans la peinture que fusionné dans le plastique. Cela n'excuse rien, bien entendu, mais la bonne foi de l'entreprise est moins mise à mal ainsi qu'en recourant à la masse de l'injonction qui, rappelons-le, est accordée par un juge (qui l'a rejetée dans ce cas-ci) et non par les médias qui réagissent au coup de canon que cette procédure entraîne infailliblement.

L'action de Mega Brands est à son plus bas niveau, dit-on. Il y a fort à parier que cela ne se corrigera pas de sitôt.

Yves Dupré
 Président du Conseil, Octane communication
 Le 18 octobre 2007

Pour sauver la réforme électorale

Bien que la nécessité d'une réforme du mode de scrutin soit généralement reconnue, les divers projets proposés au Québec et dans d'autres provinces sont tous en panne. La cause en est, à mon avis, que ces projets sont à la fois trop ambitieux et trop compliqués, et qu'ils heurtent tous ceux qui sont attachés à la démocratie représentative clairement identifiée à la personne de leur député local et qui sont hostiles à une trop grande multiplicité de partis susceptible d'affaiblir le gouvernement et de le rendre trop instable. Je crois que l'on devrait conserver le mode de scrutin actuel, tout en y apportant des correctifs pour atténuer ses défauts (distorsions et ignorance des votes minoritaires), sans pour autant le dénaturer.

Ainsi, aux 125 députés de circonscriptions élus selon le mode actuel on pourrait ajouter 25 élus à la proportionnelle par l'ensemble de la population selon le pourcentage des votes obtenus par chaque parti. Chaque électeur recevrait deux bulletins de vote, le premier servant au choix du député local, le second servant à opter pour le parti que l'on préfère en fonction de son programme, de son chef et des candidats qu'il propose sur sa liste. Par exemple, le parti qui reçoit 40 % du vote proportionnel voit les dix premiers candidats de sa liste élus. Le parti qui n'obtient que 4 % du vote proportionnel ne fait élire que le premier candidat sur sa liste. Si le chef du parti est placé en tête de liste, le premier ministre et les chefs des partis de l'opposition sont donc élus comme députés par l'ensemble des électeurs plutôt que par les électeurs d'une circonscription. Évidemment, leur désignation comme premier ministre ou leur rang comme chefs de l'opposition demeure déterminée par le nombre total de députés élus pour chaque parti dans les deux votes.

Sans être parfaitement compensatoire, ce mode de scrutin mixte favoriserait une meilleure représentation de la diversité idéologique et culturelle. De plus, en imposant l'alternance homme-femme sur la liste de chaque parti, on assurerait une plus grande représentation féminine. Par le

choix de ses candidats de liste, chaque parti donnerait une indication significative de ses priorités régionales, sociales, culturelles ou économiques. Et les chefs de parti seraient déchargés des responsabilités d'un député de comté, tandis que le comté retrouverait un député à plein temps.

Ceux qui veulent vraiment une réforme de notre mode de scrutin devraient se rallier à une proposition de régime mixte comportant une proportionnelle modérée. Car, en politique, le mieux est souvent l'ennemi du bien.

Marc Brière
 Montréal, 15 octobre 2007

Deux visions de la vie

La commission Bouchard et Taylor aura démontré sans équivoque deux visions de la vie opposées et inconciliables dans notre société québécoise: avec ou sans Dieu. Là me semble résider le réel problème de notre Québec préoccupé du vivre-ensemble dans une société laïque.

Qu'ont à faire nos politiciens devant cette situation litigieuse, sachant que plusieurs citoyens sont peu habitués à aller au cœur des réels problèmes, paralysés qu'ils sont par les devises: «Vivre et laisser vivre!» et «Autre temps, autres mœurs!»? Brandir un projet de loi reléguant au second plan la liberté religieuse, droit le plus fondamental de l'être humain? Le feront-ils par peur des laïcistes belliqueux et impénitents avant même que ne soit achevée la consultation publique?

Il importe de bien entendre ce qu'est une laïcité saine, libre, ouverte qui respecte les droits de la personne, d'être à l'écoute des véritables besoins des parents soucieux d'éduquer leurs enfants selon leurs convictions religieuses.

Qu'advient-il de la résolution d'être à l'écoute des Québécois exprimée assez récemment, tant par madame Pauline Marois que par monsieur Jean Charest? En ce moment crucial pour le devenir de notre société québécoise, on ne semble pas mettre en pratique cette résolution.

Solange Lefebvre-Pageau
 Infirmière M.Sc., directrice du Centre de recherche et d'éducation à la vie familiale
 Montréal, 18 octobre 2007

LIBRE OPINION

Les nouveaux défis de la télévision

ANDRÉ ROUSSEAU

Bénévoles au Forum social québécois, ex-rechercheur pour l'émission Droit de parole à Télé-Québec

À Canada et au Québec, les débats de société s'aiguisent, s'accumulent comme sur la guerre en Afghanistan, le respect du protocole de Kyoto, les accommodements raisonnables, etc. La télévision est le média par excellence pour assurer un minimum de cohésion sociale autour de valeurs démocratiques, à commencer par le libre débat pour trouver une solution aux problématiques de notre société. Comme grand média de masse, la télévision a joué un rôle de pilier, crucial pour l'établissement de valeurs et de libertés démocratiques au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. La télévision joue le rôle de participante directe et indirecte aux débats de société, comme reflet et espace public de débats, simultanément.

Le défi d'Internet

Internet ne pourra invalider le rôle de la télévision, pas plus que la télévision n'a invalidé le rôle de la presse écrite ni de la radio. Sur le plan de l'information, les rôles de la télévision et d'Internet sont différents: la télévision, par les bulletins de nouvelles et les émissions d'affaires publiques fait UNE OFFRE d'information alors que l'internaute fait UNE DEMANDE d'information. L'écoute d'un bulletin de nouvelles télévisé est COLLECTIVE, sociale, alors que la démarche de l'internaute est INDIVIDUELLE. Par la télévision, sociale-

ment, collectivement on est informé au même rythme, on prend connaissance au même rythme d'événements, de points de vue, de problématiques. C'est un premier élément de cohésion sociale que joue la télévision contrairement à Internet.

Internet sert d'abord au commerce et au divertissement bien avant l'information. Occasionnellement, Internet peut servir prioritairement de média pour le mouvement pacifiste, écologiste, altermondialiste et jouer un rôle social. Si les grands médias de masse succombent trop à la pensée unique, Internet servira de plus en plus de média alternatif pour un ensemble de mouvements sociaux. C'est là le nouveau défi de la télévision et surtout celui du réseau public.

Enrichir les débats, éviter la pensée unique

Si le réseau public télévisé le veut bien, d'abord la Société Radio-Canada, il y a possibilité de diversifier davantage les sources d'information. Pour établir un portrait global d'un débat de société, la télévision ne peut se limiter aux sources hiérarchiques traditionnelles d'information bien qu'incourtournables. Ici, on parle principalement des pouvoirs publics (gouvernements, villes) et leaders d'oppositions, des chefs d'entreprises, des principaux leaders syndicaux et sociaux, et des spécialistes et experts sur différentes problématiques.

On doit aller vers les sources intermédiaires, comme les organismes de base de la société civile

et aussi vers les citoyens et citoyennes de la base. Cette diversification des sources est partiellement réalisée ou en cours de réalisation, mais il reste néanmoins beaucoup à faire tant dans les bulletins de nouvelles que dans les émissions d'affaires publiques.

La diffusion d'une pluralité d'opinions sur une problématique donnée a déjà commencé à s'améliorer dans le cadre des émissions d'information avec des panels contradictoires avec ou sans auditoire en salle, des tribunes téléphoniques et le courriel électronique.

En annonçant la programmation d'automne, un porte-parole de la Société Radio-Canada affirmait qu'il y aurait une plus grande diversité dans l'information et une plus grande diversité culturelle pour se démarquer de la pensée unique.

Le média n'est pas le message comme le disait ou pensait Marshall McLuhan, sociologue canadien, mais c'est plutôt le rôle et la façon d'utiliser le média qui compte.

Impact de la concentration privée des médias

La concentration privée des médias, malgré la multiplication de plateformes médiatiques (journaux, radio, télévision, Internet, câble, etc.) ne garantit pas une plus grande diversité de l'information. On constate au contraire qu'il y a une plus grande uniformisation de l'information, une seule et même approche journalistique reproduite par divers types de médias appartenant à un même groupe privé depuis un nombre restreint de jour-

nalistes. La Fédération professionnelle des journalistes du Québec, la Fédération nationale des communications (FNC-CSN) et la Société Radio-Canada se sont précisément prononcées pour maintenir l'encadrement et la réglementation des opérations d'acquisitions et de fusions d'entreprises dans le domaine des médias privés afin de baliser et d'éviter cette uniformisation de l'information.

Des publics critiques, non passifs

Si nous tenons compte des différentes appartenances sociales, familiales, conviviales, sociopolitiques, il serait mieux de parler de publics au pluriel plutôt que d'un seul public. Ces publics reçoivent l'information en la «filtrant» plus ou moins selon l'opinion ou la perception de leurs milieux d'appartenance. Dans ce contexte-là, nous ne pouvons ni sous-estimer ni surestimer l'influence des médias, en particulier la télévision.

Les réseaux de télévision offrent aux publics la possibilité de réagir, de poser des questions, de faire des commentaires et des critiques. Une forme de dialogue interactif s'instaure progressivement, confirmant bien que les publics de la télévision ne constituent pas un auditoire passif mais jouent aussi le rôle d'émetteur et non seulement celui de récepteur suivant certaines théories anachroniques en sociologie de la communication. Mieux comprendre le rôle spécifique de la télévision permettra aussi aux mouvements sociaux d'améliorer ou de modifier leur stratégie de communication avec l'ensemble de la population au moyen de la télévision.

IDÉES

La politique spectacle

Analyse de la nouvelle stratégie de communication de Jean Charest et de son gouvernement

IRÉNÉE RUTEMA

Président et chef de la direction
Mature relations publiques

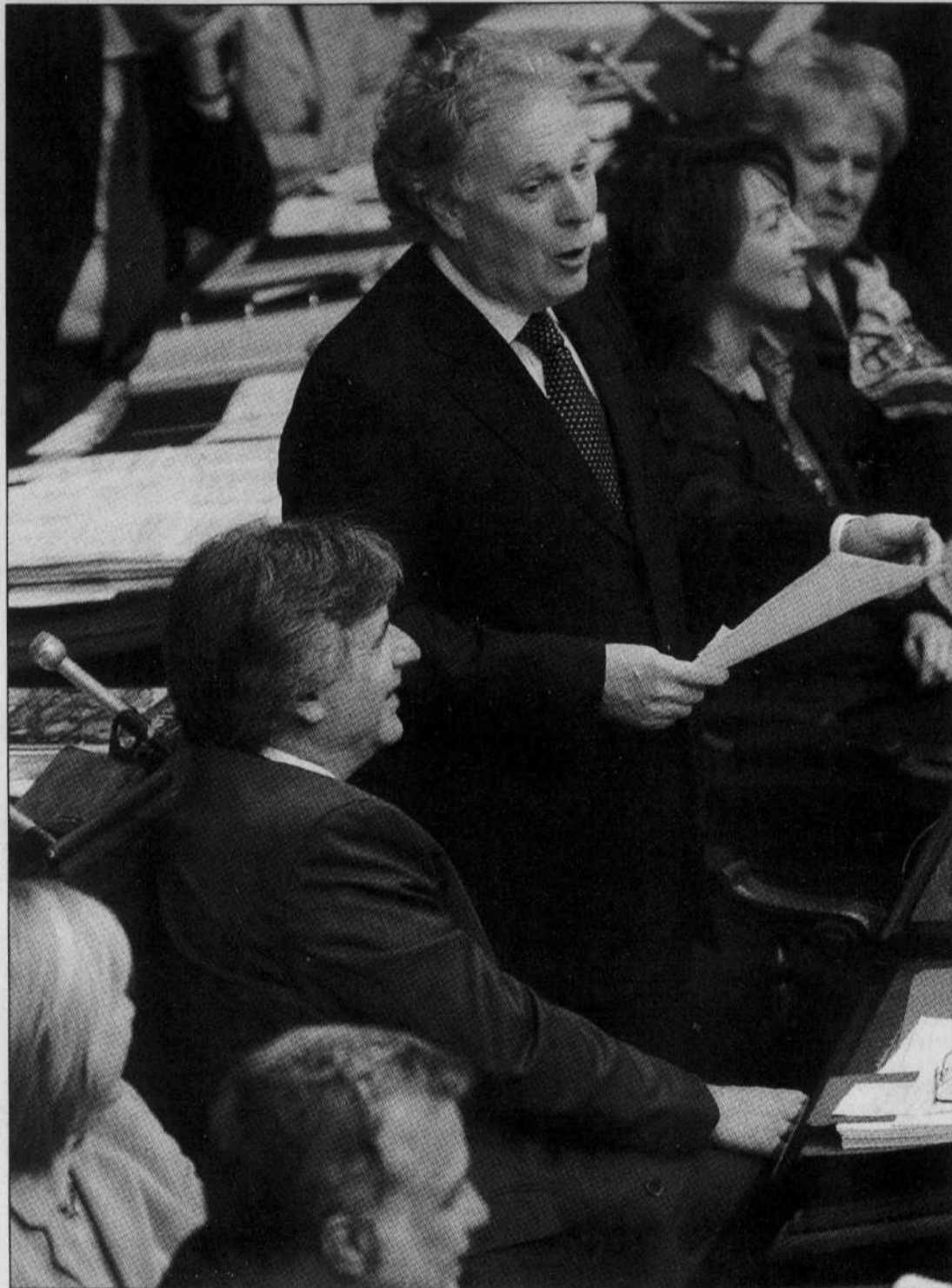
La conférence de presse du premier ministre Jean Charest et de sa ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, pour annoncer l'investissement de presque 30 milliards afin de rajeunir les infrastructures désuètes du Québec, marque l'instauration d'une nouvelle stratégie de communication.

En effet, les observateurs de la scène politique québécoise notent un changement spectaculaire dans la communication du gouvernement depuis l'arrivée de John Parisella comme conseiller bénévole de Jean Charest. Monsieur John Parisella est président de l'Agence BCP et ancien chef de cabinet de Robert Bourassa et de Daniel Johnson. Il est aussi spécialiste de la politique américaine. A ce propos, il faut noter que lors de la conférence de presse que ressemblait davantage à un spectacle, Jean Charest ressemblait à un politicien américain, voire à un prédicateur américain. Il était entouré par une douzaine d'apôtres-ministres pour prêcher la bonne nouvelle. En outre, il était seul sur la scène et il se promenait sur la scène également avec un micro accroché sur sa veste.

Cette conférence était vivante et contraste avec les conférences de presse habituelles avec un lutrin. Jean Charest est un excellent communicateur et il connaît bien ses dossiers. C'est une force de le mettre en avant et d'exploiter au maximum ses forces. Cependant, le problème du Parti libéral du Québec n'est pas le parti ni le programme, mais le message.

Le problème du gouvernement libéral est sans aucun doute Jean Charest. Son message ne passe plus chez les Québécois de tous les horizons. A ce propos, *Le Journal de Montréal* nous apprenait dans son édition du 11 octobre 2007 que même l'influente communauté juive ne désire plus être l'otage du PLQ. Les anglophones et les allophones commencent également à désertir le navire libéral. Le gouvernement devrait utiliser les ministres les plus populaires pour réussir sa communication et cacher dans le Bunker de la Grande-Allée les plus arrogants dont Claude Béchar et Jacques Dupuis. Les ministres que Charest devrait envoyer dans l'espace public sont Philippe Couillard qui fait un excellent travail comme ministre de la Santé et des Services Sociaux et comme ministre responsable de la Capitale-Nationale. Il y a également Raymond Bachand qui jouit d'une excellente réputation dans tous les milieux au Québec. De plus, Nathalie Normandeau est une ministre qui est estimée.

John Parisella devra faire un autre travail colossal sur l'image du premier ministre. Jean Charest portait encore une veste trop grande comme lors du dernier débat des chefs. Le nœud de sa cravate est toujours mal noué. A ce propos, les conseillers en image devraient regarder la tenue remarquable d'André Boisclair, de Mario Dumont ou du président français Nicolas Sarkozy et s'en inspirer. Ces derniers hommes politiques sont parmi les politiciens les mieux habillés. Cette citation d'Amy Fine Collins, l'une des rédactrices chargées du numéro spécial *Vanity Fair* qui a classé le président français parmi les hommes les plus élégants à côté de Brad Pitt et de David Beckham, semble éloquent sur l'importance d'être bien habillé sur la scène politique: «Nicolas Sarkozy est habillé avec une classe internationale. Il a fière allure, à la fois masculin et romantique, avec un sens développé de l'humour et de l'aisance.»



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

Le problème du gouvernement libéral est sans aucun doute Jean Charest. Son message ne passe plus chez les Québécois de tous les horizons.

Néanmoins, le temps presse pour John Parisella. En effet, la nouvelle stratégie de communication arrive trop tard. La nouvelle stratégie de faire des conférences de presse spectacles ne convainc pas les analystes de la politique québécoise. A ce sujet, l'analyste politique Michel C. Auger a déclaré au *Téléjournal* du 11 octobre 2007 que l'opération de Jean Charest «ressemble à une manœuvre électorale» et que cette opération n'était qu'«un exercice de relations publiques».

Une fois de plus, c'est le chef de l'opposition offi-

cielle, Mario Dumont, qui a bien résumé la présentation spéciale de Jean Charest et de son gouvernement. Il a déclaré à une journaliste de TQS ce qui suit: «C'est la troisième fois que le gouvernement annonce ce projet [...] [cette fois] ils en ont mis plus côté spectacle.»

En conclusion, il est manifeste que Jean Charest a confié un défi titanesque à John Parisella. En effet, les icebergs sont plus que visibles de l'intérieur du navire libéral puisque plusieurs membres des cabinets ministériels commencent à quitter le navire...

Citoyenneté québécoise

Un signal fort en faveur du français

PAULINE MAROIS

Députée de Charlevoix et chef du Parti québécois

DANIEL TURP

Député de Mercier et porte-parole en matière de réforme des institutions démocratiques

Dans le projet de Loi sur l'identité québécoise déposé à l'Assemblée nationale le 18 octobre, le Parti québécois a proposé d'exiger que les nouveaux arrivants aient une connaissance appropriée de la langue française pour obtenir leur citoyenneté québécoise. Le projet de loi propose également que, pour pouvoir se porter candidat à une élection scolaire, municipale ou québécoise, toute personne devra détenir la citoyenneté québécoise.

On nous accuse de vouloir créer deux classes de citoyens en exigeant que, pour détenir la citoyenneté québécoise, les gens connaissent le français. Mais il nous semble qu'il y a 30 ans, notre société est arrivée à un consensus quant au fait que, pour assurer la survie de notre langue, les nouveaux arrivants apprennent la langue commune et s'intègrent à la majorité. La situation aurait-elle changé?

Selon les chiffres du ministère de l'Immigration, depuis 10 ans, 180 000 personnes sont arrivées au Québec sans aucune connaissance du français. C'est plus que la population de Sherbrooke, de Trois-Rivières ou de Lévis. Avec la nouvelle augmentation que le gouvernement Charest vient d'annoncer et selon ses propres prévisions, au cours des 10 prochaines années, ce sont 210 000 immigrants qui se présenteront au Québec sans avoir aucune connaissance du français. C'est presque autant que les villes de Gatineau ou de Longueuil. Et il ne faudrait pas envoyer un signal fort en faveur du français?

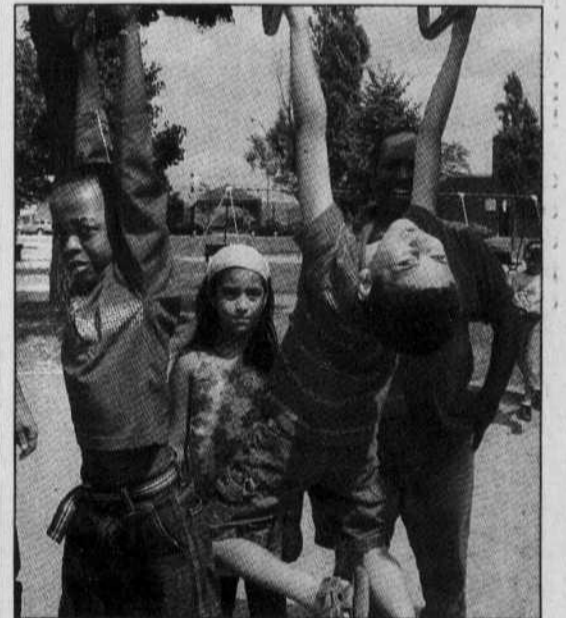
Nous, au Parti québécois, sommes favorables à l'immigration, mais nous pensons qu'il faut prendre les moyens de bien intégrer tous ces nouveaux arrivants. Ce moyen, c'est la loi sur l'identité, c'est la citoyenneté, c'est le droit pour tous les citoyens d'apprendre le français, c'est l'obligation que nous voulons créer pour l'Etat de fournir l'aide et l'accompagnement nécessaires à l'apprentissage du français et à l'intégration au milieu du travail.

Et si la Charte de la langue française exige depuis 30 ans que les personnes qui veulent exercer une profession au Québec aient une connaissance «appropriée» du français pour obtenir un permis d'un ordre professionnel, pourquoi en serait-il autrement pour une personne qui souhaite assumer une charge publique aussi importante que celle de député, de maire ou conseiller municipal ou de commissaire scolaire?

Comment peut-on s'opposer aujourd'hui à l'idée qu'une personne qui veut se faire élire connaisse le français alors que cette fonction suppose que l'on doit parler et comprendre ses électeurs majoritairement francophones, intervenu auprès de l'Administration publique qui, elle, a le devoir d'utiliser le français dans ses communications et élaborer et adopter des lois dans la langue officielle du Québec?

Imaginerait-on d'ailleurs une personne immigrant en Espagne pouvoir être maire ou député sans connaître l'espagnol?

Ce que le Parti québécois propose n'est ni fermé ni ethnique, mais plutôt respectueux d'une réalité et d'une majorité. C'est justement pour faire de tout nouvel arrivant un citoyen à part entière que le Parti québécois propose qu'une connaissance appropriée de la langue française soit acquise par toute personne qui choisira le Québec comme terre d'adoption et désirera aussi assumer une charge publique.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Ce que le Parti québécois propose n'est ni fermé ni ethnique, mais plutôt respectueux d'une réalité et d'une majorité.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi; si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

Cachez ce voile que je ne saurais voir

GABY HSAB

Professeur au département de communication
sociale et publique de l'UQAM
Membre du groupe d'études et de recherches axées
sur la communication internationale et interculturelle
(GERACII)

Depuis la fin des élections fédérales partielles, le 17 septembre dernier, les médias se sont tus, ou presque, au sujet du vote voilé à visage couvert. La démocratie ne semblait pas avoir perdu des plumes au lendemain de ces élections.

Hormis les quelques citoyens fûtés avec leur tête de clown devant les bureaux de vote, la paranoïa collective qui a occupé les ondes de radio, les émissions de télé, les pages des journaux et tous les blogs sur Internet, et qui s'est emparée de la tête de plusieurs chroniqueurs et intellectuels jusqu'à atteindre celle de nos élus, cette paranoïa s'est avérée creuse, inutile et parfaitement déplacée.

A ce sujet, il faut souligner le courage et la sagesse du Directeur général des élections, Marc Mayrand, devant cette paranoïa. Courage, pour avoir regardé les élus de tous les partis fédéraux dans les yeux, leur disant que le problème, s'il y en a un, ce sont eux qui l'ont créé, par la loi qu'ils ont votée, et c'est à eux de le régler en changeant la loi. Sagesse, pour ne pas se laisser emporter par la vague qui a eu raison de son homologue québécois lors des partielles provinciales. Sagesse, aussi, pour avoir appliqué «raisonnablement» la loi et son esprit.

Ainsi, selon la loi, certains pourront même voter par correspondance, alors que d'autres, peu importe la raison, peuvent le faire sans montrer leur visage (pensons par exemple à un individu dont le visage accidenté n'est pas fidèle à celui qui figure sur son permis de conduire).

Donc, interdire le vote à des femmes en raison de

n'importe quel objet cachant leur visage est, selon l'esprit de la loi, discriminatoire. Qui plus est, ces femmes (le Québec en compte quelques dizaines), électrices potentielles, n'en ont jamais fait la demande. Le comble de la parodie.

Il est clair, d'après les réactions véhémentes au «vote voilé», que l'objet fétichisé n'est point la démocratie, ni l'égalité entre les sexes. C'est encore moins le principe, risible, d'une laïcité qui ne fait pas de différence entre égalité et ressemblance, entre liberté d'expression et conformité. L'objet visé, l'objet exercé, c'est le voile. Point.

Car, à bien des égards, quelle différence y a-t-il entre une femme dont le corps est caché par un tatouage, une autre dont le corps est caché par une robe et un voile, et une troisième qui exhibe ce même corps en public? Aucune.

Au nom de la démocratie, de l'égalité entre les hommes et les femmes, de la laïcité, de l'intégration et j'en passe, c'est le voile que l'on vise, et à travers lui on atteint les femmes qui le portent, et à travers elles la religion à laquelle elles adhèrent. Le voile fait peur parce que l'islam fait peur. L'islam fait peur, car il est le miroir du christianisme, son alter ego. Les deux ont la même visée universaliste (ce qui n'est pas le cas du judaïsme) et les deux partagent les mêmes mythes fondateurs. [...]

L'autre fantasmé

Le voile, c'est aussi l'autre que l'on ignore et, de par notre ignorance on lui projette nos fantasmes et nos fabulations.

Dans un article paru dans *L'actualité* du 15 avril 1995, on pouvait lire: «Un grand magasin du centre-ville soldait, après-Noël, sa lingerie fine. Dans la queue qui se pressait devant les cabines d'essayage, une demi-douzaine de musulmanes voilées tenaient des brassées de culottes et de soutiens-gorge du genre mignon, pigeonnant et affriolant.

Ceux-ci allaient sans doute servir de colifichet à l'érotisme caché du monde musulman montréalais.»

Hordes qui se déplacent en groupe (par demi-douzaines), les femmes musulmanes «voilées» font ici l'objet de tous les fantasmes et les fabulations de l'homme, ici occidental. Il s'agit de la forme la plus archaïque de l'ignorance, et qui se traduit en peur.

Pourtant, l'auteur de ce passage n'est pas un voyageur errant du Moyen-Âge, ni un anthropologue de l'ère coloniale. C'est un écrivain et cinéaste de la révolution tranquille qui, 11 ans après avoir écrit ces mots, revient à la charge sur les pages de la même revue pour prédire, sans nuances, la fin de la culture québécoise en 2076.

Dans ses fabulations sur l'autre, dans ses projections sur l'érotisme caché du monde musulman montréalais, Jacques Godbout n'a pas plus de discernement que son concitoyen d'Hérouville qui a pondu le code de conduite destiné aux immigrants.

Les deux hommes participent à la même construction fantasmagorique de l'autre que l'on refuse de comprendre, et à qui l'on demande d'être autre chose que lui ou elle-même. Ces deux hommes sont à l'image de tous ceux et de toutes celles qui, de toutes les strates de la société (en commençant par les élus), ont déchargé leur colère contre le DGE.

Il va sans dire que celles et ceux qui exigent des musulmanes croyantes qui portent le voile de l'enlever, celles et ceux qui affichent haut et fort leur tolérance devant la différence pour autant qu'ils ne la voient pas, sont en train de saboter le grand potentiel de la société québécoise en devenir.

Cette société, contrairement aux sociétés au passé colonial, possède tous les ingrédients d'un vivre-ensemble harmonieux avec ou sans voile, à travers ou en dehors de la religion, dans le respect des valeurs fondamentales que sont la liberté d'expression et l'égalité de tous devant la loi, dans un État de droit.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clémentine Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folle-Belvin, Vincent Cauchy (communis Internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Pagnone (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gagné (sciences), Michel Gagnon (caricaturiste), Diane Proulx (responsable des pages thématiques), Martin Duches, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), À l'information culturelle: Michel Béhar (théâtre et cinéma Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; À l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Cantongny (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et

ACTUALITÉS

MÔQUET

SUITE DE LA PAGE 1

L'auteur du *Sang des communistes* (Fayard, 2004), avec son collègue Franck Liaigre, est un spécialiste de l'histoire policière. Il a étudié l'histoire interne de la résistance en se fondant sur un long et patient dépouillement des archives policières. Pour lui, et une partie des historiens français, la mythification de Guy Môquet relève de la «*déologie*», pas de l'histoire.

«*L'arrestation de Guy Môquet remonte à une époque où le Parti communiste était tout sauf résistant*», dit Berlière. Fils d'un député communiste, élevé dans l'orthodoxie stalinienne, Guy Môquet est arrêté à la gare de l'Est le 15 octobre 1940 pour avoir diffusé des tracts du Parti communiste. Des tracts qui, rappelle Berlière, ne dénoncent pas l'occupation allemande.

C'est l'époque du pacte Molotov-Ribbentrop, signé le 23 août 1939, par lequel l'Allemagne nazie et l'URSS se partagent une partie de l'Europe de l'Est. Le discours communiste antifasciste de l'époque de la guerre d'Espagne se transforme aussitôt en vague dénonciation de tous les impérialismes qui évite de s'en prendre à l'occupation allemande. «*Cette guerre n'est pas notre guerre*», affirment les communistes français qui demeurent sourds (ils ne seront pas les seuls) à l'appel de Londres lancé par de Gaulle le 18 juin 1940. La propagande communiste d'alors va même jusqu'à traiter le futur libérateur de la France de «*valet de la City*».

Môquet est donc arrêté le 13 octobre 1940 par la police de Vichy en vertu des lois de la III^e République qui avaient mis le Parti communiste hors la loi dès la signature du pacte germano-soviétique. L'adolescent sera condamné à quelques semaines de prison, puis interné au camp de Châteaubriant, près de Nantes. L'ironie veut qu'il se retrouve en prison alors même qu'un des principaux cadres du Parti communiste, Maurice Tréand, négocie secrètement avec l'émissaire de Hitler à Paris, Otto Abetz, la réparation de *L'Humanité*.

Lorsqu'en juin 1941 Hitler attaque l'URSS, le Parti communiste entre en résistance. Trois jeunes militants communistes commettent alors un attentat contre des militaires allemands et tuent, sans savoir de qui il s'agit, le feld commandant de Nantes, Karl Holtz. La répression sera sanglante: 48 prisonniers seront fusillés à Nantes, dont 25 communistes. Parmi eux, un certain nombre viennent de Châteaubriant.

«*Môquet est un martyr et il a droit, à ce titre, à toute notre considération*», dit Berlière. Sa lettre est terriblement émouvante. Mais en déduire que le Parti communiste était dans la résistance au moment de son arrestation, c'est un mensonge. La transformation de Guy Môquet en icône n'est pas un hasard. C'est une figure émouvante et consensuelle, un vrai martyr qui a fait preuve de courage, mais qui permet aussi d'oublier que le Parti communiste n'a pas toujours été résistant et qu'il a même saboté l'effort de guerre en 1940.

La légende communiste construite aussitôt après la guerre va s'évertuer à gommer l'année noire de 1940. Le mythe de Môquet mettra un demi-siècle à se construire. Il sera renforcé par le talent du poète Louis Aragon, qui lui dédie son poème *La Rose et le Réséda*, et même avaisé par de Gaulle. Pourtant, parmi les fusillés de Nantes, il y avait de vrais résistants, explique Berlière. Comme André Le Moal, 17 ans, soupçonné d'avoir hissé un drapeau tricolore sur la cathédrale de Nantes.

Laisser l'histoire tranquille

L'ironie veut que ce panthéon de gauche soit aujourd'hui ressuscité par un président de droite à une époque où le Parti communiste ne fait plus peur à personne. La secrétaire nationale du Parti communiste, Marie-George Buffet, a d'ailleurs été conviée par Nicolas Sarkozy à une lecture commune de la lettre le 22 octobre. Elle a décliné l'invitation.

Mais l'opinion de Berlière ne fait pas l'unanimité. En 2004, l'écrivain Gilles Perreault avait accusé Berlière et Liaigre de ressusciter les «*hargnes rancieuses de la guerre froide*». Depuis plusieurs semaines, le quotidien *L'Humanité* a ouvert ses pages à plusieurs articles qui prennent la défense de la mémoire communiste. A défaut de dénoncer l'occupation allemande, Guy Môquet dénonçait «*Vichy et les conditions de vie de l'été et l'automne 1940*», écrivent les historiens Xavier Vigna, Jean Vigreux et Serge Wolikow. Cela suffirait à faire de lui un résistant.

Plusieurs accusent les historiens de chercher des poux là où il n'y en a pas. Selon l'éditorialiste de *Libération*, Laurent Joffrin, «*le texte [de Guy Môquet] est un magnifique exemple d'héroïsme manifesté dans la lutte la plus indiscutable qui soit, celle qui a opposé la résistance aux barbares hitlériens. Quel mal peut-il faire?*»

Le Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire dénonce la fabrication d'un «*héros pour la jeunesse*». Les historiens, qui s'étaient regroupés en 2005 lors de l'adoption par l'Assemblée nationale d'une loi destinée à faire valoir les «*aspects positifs de la colonisation*», critiquent une nouvelle ingérence de l'État dans l'enseignement de l'histoire.

L'historien Jean-Pierre Azéma est le seul à avoir souligné dans le geste de Nicolas Sarkozy une rupture avec l'attitude de Jacques Chirac. L'ancien président avait été le premier à reconnaître les responsabilités de la France à l'époque de l'occupation. «*Laissons donc les enseignants organiser leur cours comme ils l'entendent et, s'ils font le choix de cette lettre, ils sauront la lire et au bon moment, mise en perspective par les travaux qui l'éclairent*», écrit-il dans la revue *L'Histoire*.

Pour prévenir la contestation, le ministre de l'Éducation, Xavier Darcos, a pris soin de faire envoyer aux lycées d'autres textes de résistants qui pourront être lus en classe. On y trouve des textes de résistants gaullistes, chrétiens et communistes. Bref, il y en a pour tous les goûts.

Correspondant du Devoir à Paris

Rectificatif

Deux textes publiés lundi et mardi derniers dans notre page *Idees*, intitulés «*Et si Ben Bernanke s'était trompé*» et «*Radiographie d'une crise en sursis*», étaient signés par les membres de la coalition pour la protection des investisseurs à laquelle appartient Michel Roux, et non Michel Rioux. M. Roux est doyen de la faculté de sciences économiques et de gestion de l'Université Paris 13. Toutes nos excuses.

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9^e étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépot légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

COUPERET

SUITE DE LA PAGE 1

Pour rétablir l'équilibre, il faut remercier des employés. Compte tenu du fait que la moitié de l'année financière est déjà passée, la commande a donc été de doubler l'effort.

Le ministère a procédé à 32 mises à pied d'employés occasionnels, dont 5 dans la haute direction, 9 dans le secteur de l'intégration et 18 en immigration (services de sélection et traitement des dossiers, par exemple). Vingt et une des 32 mises à pied concernent des contrats écourtés; les onze autres sont des contrats non renouvelés. Aucun poste permanent n'a été touché.

S'ajoute à ces pertes d'emplois l'application administrative du plan de réduction de la taille de l'État décrété en 2004 par le gouvernement libéral. Ainsi, 51 postes vacants n'ont pas été pourvus cette année, 22 départs à la retraite ont laissé autant de chaises vides et 9 employées en congé de maternité non pas été remplacées.

Malgré ces compressions importantes en plein débat sur les accommodements raisonnables, l'immigration et l'identité québécoise, le cabinet de la ministre de l'Immigration, Yolande James, soutient qu'il n'y a que très peu d'impacts sur les services directs à la clientèle immigrante.

«*Dans certains cas, il peut y avoir des réaménagements mineurs des horaires de prestation de services, donc les heures d'ouvertures de bureaux. Mais ce n'est vraiment pas significatif*», a fait valoir l'attaché de presse de la ministre James, Bruno-Serge Boucher. Ce dernier ajoute que le ministère estime être capable d'absorber les compressions sans que les clients en souffrent.

Les informations obtenues par *Le Devoir* tendent plutôt à démontrer que les différents services (sélection, francisation et intégration) dont bénéficient les nouveaux arrivants sont dans le collimateur. Au sein du MICC, on craint que les délais pour rencontrer les immigrants ne soient allongés, ralentissant d'autant leur intégration.

Chose certaine, le choix du gouvernement libéral de hausser annuellement le nombre d'immigrants de 45 000 à 55 000 nécessitera des ressources supplémentaires au sein du MICC. Il en va de même pour le scénario qui est présentement à l'étude au Trésor et à l'Immigration concernant la gestion des fonds fédéraux destinés à l'intégration des immigrants.

Chaque année depuis 1992, le gouvernement fédéral verse au Québec, en vertu de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration, une compensation financière qui atteindra 224 millions en 2007-2008 (selon Québec, il s'agit plutôt de 189 millions, ce qui s'explique par des différences sur la période de calcul).

Or, une large part de ces sommes n'est jamais utilisée pour l'intégration des immigrants et est donc retournée au Fonds consolidé du revenu du Québec, soit la grande tirelire de l'État. La situation, déjà connue, a pris une ampleur nouvelle récemment dans la foulée de la commission Bouchard-Taylor, mais également lors de la commission parlementaire où les niveaux d'immigration pour les prochaines années ont fait l'objet de discussions le mois dernier. Pour corriger le tir, le gouvernement analyse la possibilité de verser la totalité de l'enveloppe fédérale au ministère de l'Immigration qui redistribuerait à la Santé, à l'Éducation ainsi qu'à Emploi-Québec les fonds nécessaires pour couvrir les programmes destinés à l'intégration des immigrants. D'autres hypothèses de travail pourraient être envisagées.

Tous ces changements entraîneront une demande supplémentaire de ressources au sein du ministère de l'Immigration. Bruno-Serge Boucher en convient. «*Le ministère fera face à des défis importants dans les prochaines années avec la hausse du nombre d'immigrants. Et ça prend du monde pour sélectionner du monde*», a-t-il reconnu. Des discussions sont en cours avec le Trésor pour tenter d'inverser la tendance, a ajouté M. Boucher.

Le Devoir

THÉÂTRE

SUITE DE LA PAGE 1

«*vraie*» réalité: mesures fiscales, dégrèvements d'impôt, programmes d'embauche ou même un filet social à mettre en place. C'est ici que le mot «*intermittent*» a flotté au-dessus de la salle pendant quelques minutes.

Des observateurs soulignent à quel point plusieurs résolutions mettent en relief des carences réelles, des vices de fonctionnement du système en place, autrement dit des trous dans les programmes et les façons de faire actuelles. Sur la plupart de ces propositions, l'assemblée est parvenue à l'unanimité après des discussions et des débats riches en couleurs et en affrontements divers. Mais même si l'on a réussi à aborder tout cela dans un bizarre amalgame de pragmatisme, d'audace et d'affirmation, même si l'on a réussi à parler autant de rêves et de réalité que de dollars et de principes, deux moments très forts auront marqué la journée.

Le premier est celui de l'arrimage entre l'école et la culture. La résolution adoptée après une heure de débats très vifs «*demande à l'État québécois de rendre obligatoire la fréquentation du théâtre professionnel par tous les élèves du Québec et que le CQT [Conseil québécois du théâtre] en fasse une priorité*». Rien de moins. C'est d'abord le mot obligatoire qui a provoqué une série de discussions passionnantes où l'on a parlé de «*essentiel accès des enfants à la culture*» et «*d'acte citoyen*» d'une part; et de l'autre, de «*mesure trop hâtive*» et du «*danger de voir le ministère de l'Éducation s'ingérer dans le répertoire et la programmation des compagnies*». On a eu droit ici à des cris du cœur et à des envolées absolument remarquables de certains des principaux acteurs du secteur jeunes publics et c'est finalement la position de principe et la volonté d'effectuer un geste clair qui l'ont emporté. C'est une des deux résolutions les plus potentiellement structurantes, par leurs retombées, de la rencontre de trois jours.

GOUGAUD

SUITE DE LA PAGE 1

de *Blanche-Neige* circulant en Afrique noire. La première version écrite du *Petit Chaperon rouge*, ce conte d'initiation sexuelle pour les jeunes filles, a quant à elle, été localisée en Chine au VII^e siècle.

À cette époque, Henri Gougaud constate avec étonnement que le conte *Jean de l'Ours*, que sa grand-tante paysanne lui contait et qu'il croyait issu du village de Brenac, dans son pays cathare natal, connaissait quelque 40 versions et était conté jusqu'en Malaisie. La tradition orale est beaucoup plus ancienne que la culture écrite qui, à ce que l'on sache, remonte à l'épopée de Gilgamesh, 6000 ou 8000 ans avant Jésus-Christ. «*La culture orale est aussi beaucoup plus vaste que la culture écrite*», dit celui qui s'est donné pour mission d'en être le messager. La culture, rappelle-t-il aussi, dispose de toute une panoplie d'outils absents dans l'écriture: l'intonation, le silence, la gestuelle, toute la tendresse, la colère ou l'humour qui peuvent être contenus dans une voix.

Contes et sexualité

L'homme s'est beaucoup intéressé aux contes et à la sexualité, pour découvrir que la culture occidentale, sous ses dehors affranchis, est particulièrement prude dans ce domaine. Ailleurs dans le monde, on met régulièrement les enfants au courant des mystères de la vie. Les contes d'initiation, ou tout simplement qui racontent comment le sexe est venu aux garçons et aux filles, abondent en Afrique, par exemple.

«*Quand je me suis intéressé aux contes et à la sexualité, j'ai trouvé des versions d'un conte faisant état d'un vagin denté autant en Amérique indienne qu'en Afrique. Or, c'est improbable que le conte ait voyagé entre ces deux continents. Ce conte est né d'une terreur*



La directrice du Théâtre du Nouveau Monde, Lorraine Pintal, prenant part aux États généraux du théâtre québécois, lesquels ont produit une liste de 75 propositions.

La seconde résulte d'une proposition discutée après que la présidente d'assemblée — Nicole Lacelle qui a mené tout au long le bateau de façon exemplaire et stimulante — eut prolongé la rencontre pour une deuxième fois. Autour de 19h, samedi, alors que tout aurait dû déjà être terminé depuis longtemps, un autre débat passionné a enflammé la grande salle de la Maison Théâtre...

Nouvelles antennes

Après avoir redéfini par une série de propositions la place des professionnels de la scène et des jeunes compagnies, après avoir posé les bases d'un arrimage entre l'école et la culture, l'assemblée générale s'est galvanisée autour du concept de la «*pyramide assumée*».

En termes plus clairs, l'assemblée a voté une résolution demandant la création de «*deux nouvelles entités théâtrales d'envergure, une à Québec et une à*

Montréal». Ces «*entités*» ont tout d'un Théâtre national puisqu'une autre résolution adoptée à l'unanimité précise la chose en parlant «*d'institutions-phares*» et de «*pôles de création accueillants et éclairants pour le milieu*». Les deux résolutions ne parlent pas nommément du TNM et du Trident, mais elles mettent clairement en relief les objectifs formulés jadis par Jean Gascon et Paul Hébert, par exemple.

Ici aussi, on a discuté avec passion. En donnant l'exemple de structures identiques un peu partout en Europe et ailleurs dans le monde où les dites «*institutions-phares*» se situent au sommet d'une pyramide et permettent — sans remettre en question l'existence ou le financement des autres lieux de théâtre — l'accès de tous les publics à la réalisation de projets d'envergure tout comme ils assurent la transmission des métiers de la scène qui disparaissent de plus en plus et la mise en place de pro-

grammes de formations continues. «*C'est un rêve, oui*», disait Martin Faucher réélu à la présidence du CQT à la conclusion de l'événement. *Mais c'est un objectif que nous nous fixons parce qu'il est lié à l'épanouissement de la société québécoise tout entière.*

Ces trois jours de travail intense risquent de changer à jamais la façon dont on fait du théâtre ici. Le cahier de propositions qui sort de ces seconds États généraux repose sur une analyse globale à la fois froide, lucide et passionnée de tout le secteur partout au Québec. Les professionnels de la scène en ressortent grandis, unifiés comme jamais dans la diversité des approches qu'ils proposent. A un point tel, d'ailleurs, qu'il faudra désormais remplacer l'expression légèrement fêdante de «*beau milieu*» par quelque chose de beaucoup plus dynamique. Comme...

Le Devoir

incroyable de l'homme devant le sexe de la femme.» Mais, rassurez-vous messieurs, arrive en général avant la fin de l'histoire un héros qui brise les dents de la sorcière, faisant de cette bouche «*d'en bas*» un espace enfin fréquentable...

«*Les contes parlent de tout, de la vie, de la mort, de la naissance, de l'amour, de la liberté et du mystère*», ajoute Gougaud. En ce sens, le conte est aussi différent de l'énigme puisque celle-ci perd son mystère une fois qu'elle est résolue. Le conte «*détraque l'intelligence machinale*», écrit-il, et c'est «*un sabotage salutaire: nous expliquons trop et ne jouissons pas assez*».

Culture populaire

C'est la culture populaire qui fascine par-dessus tout Henri Gougaud. Il vient d'ailleurs de publier un almanach qui propose un conte par jour aux intéressés, assorti de recettes de cuisine ou d'onguent, de trucs de bonnes femmes ou de sages souffis, d'anecdotes, de curiosités, de citations, bref, tout ce qu'il faut pour commencer la journée. «*Un pays sans légendes risque de mourir de froid*», dit le poète français Patrice de la Tour du Pin, cité dans ces pages.

«*Pendant des siècles, l'almanach est le seul livre qui entrait dans les familles paysannes et qui était vendu par les colporteurs*, poursuit Gougaud. *Moi, ce qui m'intéresse, c'est la culture du peuple. C'est ce qui circule dans la culture des peuples. Parce que, justement, les peuples sont plus intéressés par la connaissance que par le pouvoir. Les écrits officiels, bénis par le pouvoir, sont souvent des récits qui glorifient le pouvoir, qui justifient le pouvoir. Dans les cultures des peuples, il y a une quête émouvante d'un possible bonheur de vivre.*»

Les contes qui s'y égrenent de jour en jour sont plutôt des contes de sagesse parce que ces derniers sont plus courts et tiennent bien sur une page de calendrier. On y croise régulièrement des rois et des reines mais aussi des mystiques de toutes les religions. Car Henri Gougaud a un faible pour les hérétiques. Il nomme à ce titre les sages souffis qui ont souvent été

persécutés par les théologiens orthodoxes. Il rappelle aussi que les prêtres chrétiens se sont souvent servis des contes, qu'ils racontaient dans les églises et auxquels ils accolaient une morale factice. S'il n'est pas strictement religieux, dit Gougaud, le conte touche au sacré. En fait, il tente de répondre inlassablement à la question que pose l'enfant: pourquoi le monde est-il ce qu'il est?

Les réponses qu'offre le conte ne sont pas scientifiques. En fait, elles sont le produit d'une expérience universelle, sans signature. Avant de se plonger dans l'univers du conte, Henri Gougaud a fait de la chanson. Il en a écrit pour Serge Reggiani, Juliette Gréco, Jean Ferrat, à côté de Georges Brassens, qu'il considère comme un père. «*La chanson est un épisode de ma vie liée en grande partie à des rencontres*». Pour lui, la chanson relève de la même simplicité que le conte. «*C'est pareil*, dit-il. *Souvent, les conteurs étaient aussi des chanteurs. Ce sont eux qui faisaient les bals du village et qui racontaient. Le destin d'une grande chanson, c'est de devenir anonyme. Les plus grandes chansons, on n'en connaît pas les auteurs, et c'est très bien comme cela.*»

En fait, l'homme se réclame de l'anarchisme. «*J'étais anarchiste à 17 ans et je le suis encore*, dit-il. *Je me méfie de tout ce qui touche au pouvoir. L'imagination est libertaire et ne triomphe qu'en cet espace intérieur où se tait toute volonté et ne se manifeste que l'émerveillement illuminé*», écrivait-il aussi en introduction du recueil de contes *L'Arbre à soleils*, pour dédire le slogan vantant la place de l'imagination au pouvoir. En entrevue, il ajoute que ce sont cependant de grands mouvements utopistes qui ont mené à des bouleversements sociaux, comme la création des syndicats ou la lutte des femmes. Et pourtant, dit-il, il est un anarchiste bien marginal parmi les marginaux, lui qui est ouvert à toutes les traditions. Il va son chemin, tout simplement, content.

Le Devoir

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390